



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# Stratégie de coopération suisse en **Tunisie**

2017–2020



## Abréviations

ARP	Assemblée des Représentants du Peuple	KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
CTRS	Communauté Tunisienne Résidente en Suisse	MDICI	Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale
DCAF	Geneva Center for the Democratic Control of Armed Forces	MERV	Monitoring System for Development-Relevant Changes
DDC	Direction du Développement et de la Coopération	OIT	Organisation internationale du travail
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères	OTE	Office des Tunisiens à l'Etranger
DMO	Destination Management Organization	PDES	Plan de Développement Economique et Social
DSH	Division Sécurité humaine	PEK	Programme Eau Kasserine
FMI	Fonds monétaire international	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	PPP	Partenariat Public Privé
HAICA	Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle	SCBF	Swiss Capacity Building Facility
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés	SDG	Objectif du développement durable (Agenda 2030)
IFC	International Finance Corporation	SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
IFES	International Foundation for Electoral Systems	SEM	Secrétariat d'Etat aux migrations
IOM	International Organization for Migration	SNAP	Swiss Program for North Africa
ISIE	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections	UE	Union européenne
IVD	Instance Vérité et Dignité	USD	United States Dollar
		WEF	World Economic Forum
		WOGA	Whole of Government Approach

## Références

Message du Conseil fédéral sur la Coopération internationale 2017–2020  
Stratégie droits de l'homme du DFAE 2016–2019  
Stratégie de politique économique étrangère du Conseil fédéral de 2004  
Politique de croissance du Conseil fédéral de 2015  
Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral 2016–2019

# Table des matières

---

<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<b>Résumé</b>	<b>6</b>
<b>Analyse du contexte</b>	<b>8</b>
<b>Objectifs de politique étrangère suisse en Tunisie et relations bilatérales</b>	<b>11</b>
<b>Résultats et acquis de la coopération suisse en Tunisie 2011–2016</b>	<b>14</b>
<b>Implications pour la Stratégie de coopération 2017–2020</b>	<b>18</b>
<b>Enjeux de développement, priorités et objectifs</b>	<b>20</b>
<b>Gestion et conduite stratégique</b>	<b>26</b>
<b>Annexe 1: Carte Tunisie</b>	<b>28</b>
<b>Annexe 2: Synopsis de la coopération suisse en Tunisie</b>	<b>29</b>
<b>Annexe 3: Cadre de résultats</b>	<b>30</b>
<b>Annexe 4: Scénarios et ajustements du programme</b>	<b>43</b>
<b>Annexe 5: Planification financière</b>	<b>46</b>



Domaine 1 – L'appui suisse aux organisations de la société civile tunisienne - Vue aérienne de l'Avenue Habib Bourguiba au cœur de Tunis, lieu de manifestations intenses lors de la révolution du Jasmin.  
© Ambassade de Suisse en Tunisie



# Avant-propos

Quand en 2011 le peuple tunisien est descendu dans la rue pour exprimer sa révolte et ses attentes, bientôt suivi par la jeunesse et les habitants de plusieurs pays de la région, l'espoir de changement et d'un avenir meilleur pour les peuples d'Afrique du Nord a été ressenti aussi en Suisse. Six ans plus tard, la transition politique et les réformes économiques ont connu des destins différents dans chaque pays d'Afrique du Nord. En Tunisie, des progrès remarquables ont été accomplis: de nouvelles institutions politiques ont été créées, la constitution de 2014 a été adoptée, des élections ont permis d'assurer une alternance politique et la liberté d'expression est garantie. Aujourd'hui, malgré ces nombreuses avancées, le peuple tunisien exprime néanmoins une certaine impatience à voir se concrétiser les résultats de cette transition politique en amélioration économique.

La Suisse s'est engagée aux côtés de la Tunisie depuis 2011. La coopération avec la Tunisie n'est pas à sens unique, elle est le fruit d'échanges et répond aux attentes respectives. Les échanges commerciaux sont importants et les investisseurs suisses sont restés en Tunisie où ils contribuent à l'emploi et au revenu de nombreuses familles tandis que la diaspora tunisienne contribue à l'économie de notre pays; face aux défis de notre époque, la collaboration entre la Suisse et la Tunisie s'est aussi illustrée par une déclaration d'intention sur la prévention de l'extrémisme violent; dans le domaine

des migrations, la Suisse et la Tunisie ont conclu dès 2012 un partenariat migratoire qui nous permet de traiter les questions liées aux mouvements des personnes de manière coordonnée, dans l'intérêt des deux pays.

Sensible à une communauté de destins entre nos deux pays et dans le respect de ses objectifs de politique étrangère, la Suisse a décidé de renouveler son engagement en faveur de la Tunisie dans sa stratégie 2017-2020 afin d'appuyer les processus démocratiques et le renforcement des droits de l'homme, de soutenir une croissance inclusive et la création d'emplois et enfin d'assurer une gestion de la migration équilibrée. Cette Stratégie répond aussi au Plan de développement économique et social 2016-2020 de la Tunisie. La Suisse entend également contribuer à la stabilité de la région et aux échanges entre les pays d'Afrique du Nord avec plusieurs programmes régionaux dans le domaine de la culture, le soutien à la société civile, la coopération économique et la migration.

La Suisse souhaite s'associer aux efforts des Tunisiennes et des Tunisiens dans le processus de transition de leur pays. Elle s'engagera tout particulièrement avec et pour la jeunesse afin de lui permettre de bénéficier des fruits de la révolution et de participer au développement d'un avenir meilleur en Tunisie.

Marie-Gabrielle  
Ineichen-Fleisch  
Secrétaire d'Etat, Secrétariat  
d'Etat à l'économie SECO

Manuel Sager  
Ambassadeur, Directeur  
général, Direction du  
Développement et de la  
Coopération DDC

Pascale Baeriswyl  
Secrétaire d'Etat,  
Département fédéral des  
affaires étrangères DFAE

Mario Gattiker  
Secrétaire d'Etat, Secrétariat  
d'Etat aux migrations SEM



# Résumé

A la suite des soulèvements populaires de 2010 et 2011, la Suisse a engagé un programme de coopération pour appuyer les processus de transition en Afrique du Nord. En Tunisie, la révolution a sanctionné un régime autoritaire qui n'était pas en mesure de répondre aux aspirations des Tunisiennes et des Tunisiens et surtout d'une jeunesse nombreuse et largement exclue des développements politiques et économiques. Six ans après la révolution de Jasmin, les acquis de la transition sont indiscutables sur le plan politique. Des institutions ont été mises en place et plusieurs échéances électorales, exemplaires, ont permis d'assurer des alternances politiques dans de bonnes conditions et de poser des bases solides pour le développement durable d'une démocratie pluraliste. L'économie en revanche n'a pas encore été en mesure de réaliser les espérances nées de la révolution. Les réformes qui permettraient une meilleure distribution des ressources et des revenus ne sont pas encore en place et la conjoncture mondiale n'a pas permis de soutenir une croissance suffisante pour améliorer les conditions de vie de la population. Depuis 2011, l'intensification des flux migratoires et la dissémination des actes de terrorisme ont aussi affecté la capacité de la Tunisie à mettre en œuvre les réformes.

La Suisse voit dans la Tunisie une voisine proche avec laquelle elle partage de nombreux intérêts. L'engagement de la Suisse auprès de la Tunisie se

conçoit donc dans le long terme, confirmé par des résultats satisfaisants et un engagement fort et mutuel. Depuis 2011, la coopération Suisse a obtenu, avec ses partenaires tunisiens, des résultats dans les trois domaines où elle est intervenue : la transition démocratique et les droits de l'homme, le développement économique et l'emploi ; la migration et la protection. Pour ne citer que quelques exemples, l'appui aux processus électoraux, la prévention de la torture, l'appui à la création d'emplois, le développement de nouvelles filières agro-alimentaires, l'amélioration de l'accès à l'eau pour des centaines de foyers ruraux, une collaboration avec la diaspora tunisienne pour faciliter des investissements en Tunisie, l'accueil de migrants rescapés en mer ont assis la réputation de la Suisse comme un partenaire fiable et permis d'établir des collaborations solides avec des institutions tunisiennes bien ancrées et engagées.

La stratégie de coopération 2017-2020 consolide les acquis de la période précédente et donne des objectifs particuliers que devront atteindre conjointement les acteurs de la coopération suisse et leurs partenaires tunisiens avec un accent tout particulier sur la satisfaction des aspirations et des perspectives d'avenir de la jeunesse tunisienne. Principaux acteurs de la révolution, les jeunes sont non seulement la cible privilégiée des effets de la coopération, ils doivent aussi figurer parmi les acteurs principaux.

**Domaine 1 - Projet de Soutien à des élections transparentes, libres et équitables en Tunisie – vote lors des élections de 2014.**

© Ambassade de Suisse en Tunisie



Dans le domaine des **processus démocratiques et des droits de l'homme**, la Suisse souhaite promouvoir les valeurs d'une société démocratique, la redevabilité des institutions publiques vis-à-vis de la population et appuyer la mise en application des réformes ambitieuses déjà adoptées dans la Constitution de 2014. Elle souhaite aussi proposer des outils pour assurer la participation des citoyennes et citoyens à la vie publique et aux décisions politiques, notamment celles qui affectent la vie quotidienne. Elle veut enfin contribuer à la sécurité des individus en réduisant les atteintes aux droits de l'homme et en prévenant les causes de l'extrémisme violent.

Dans le domaine de **la croissance économique inclusive et de l'emploi**, la Suisse entend contribuer à une meilleure gestion des finances publiques, notamment locales et à la création d'un climat favorable aux affaires. Elle appuiera la compétitivité du secteur privé et notamment la capacité des jeunes à acquérir les compétences nécessaires à leur assurer un emploi et des revenus. Elle met en outre à disposition des moyens pour mieux gérer les infrastructures de base et assurer à tous des services publics de qualité.

Dans le domaine de **la migration et de la protection**, dans l'esprit du partenariat migratoire conclu avec la Tunisie qui permet l'intensification de la coopération, la Suisse appuie la formulation et la mise en œuvre de politiques migratoires conformes aux standards internationaux, elle souhaite également promouvoir la contribution de la diaspora tunisienne en Suisse au développement économique du pays. Elle continuera aussi de renforcer les moyens tunisiens étatiques et non-étatiques de réponse aux urgences humanitaires liées à la migration.

Dans les trois domaines, la coopération suisse agit avec les institutions publiques, avec des organisations de la société civile, avec des entreprises du secteur privé et avec des institutions académiques. Là où cela sera utile et possible on aura recours au savoir-faire et aux compétences d'institutions suisses à même de partager des expériences ou de fournir des services de haute qualité.

La stratégie sera mise en œuvre par le SECO, la DDC, la DSH et le SEM qui engageront les instruments les plus adéquats en fonction des objectifs poursuivis et avec des modalités de coopération variées. Ses résultats seront mesurés régulièrement sur le terrain et partagés avec les institutions suisses mais aussi avec les autorités tunisiennes afin de vérifier leur pertinence vis-à-vis des plans de développement nationaux et tout particulièrement du Plan de développement économique et social 2016–2020 de la Tunisie.

# Chapitre 1

## Analyse du contexte

### Général

A 155 km au sud-ouest de la Sicile, la Tunisie se trouve au voisinage immédiat de l'Europe. Après 23 ans de pouvoir autoritaire, son Président a été renversé en 2011, quand les disparités sociales et économiques étaient devenues trop importantes pour être gérées par la répression. Suite à la révolution, la Tunisie a connu une transition politique menant à une nouvelle Constitution, suivie par des élections présidentielles et parlementaires en 2014. Ces réalisations ont été rendues possibles, en grande partie, par l'engagement de la société civile, notamment le Quartette du dialogue national représentant la société civile, les syndicats, le patronat et les avocats, récompensé pour sa contribution à l'émergence de la démocratie avec le Prix Nobel de la Paix en 2015.

Six ans après la révolution, la Tunisie fait face à de nombreux défis : offrir aux jeunes en particulier une vision d'avenir et les impliquer davantage dans la transition, intégrer les régions intérieures dans l'économie nationale, préparer le pays aux effets du changement climatique, réformer les services de sécurité, traiter les effets d'un passé lourd en abus de pouvoir et prévenir l'extrémisme violent. Malgré l'ampleur de ces chantiers encore inachevés, la

Tunisie a su garder le cap de la transition démocratique et développe progressivement l'identité nouvelle d'une jeune démocratie rayonnante, notamment dans un contexte régional difficile.

### Une transition politique formalisée et l'établissement d'une nouvelle citoyenneté

La Tunisie a franchi des étapes importantes dans sa transition démocratique, même si des défis économiques et sécuritaires sont venus ralentir les progrès. Suite à l'adoption de la Constitution de 2014, des lois visant à renforcer la gouvernance démocratique, la participation et les droits de l'homme ont été adoptées, et un nombre important est en élaboration. L'adaptation du cadre légal à la Constitution ainsi que l'émergence de nouvelles pratiques constituent des chantiers pour les années à venir. La refonte de la gouvernance s'opère dans des champs de tension entre de multiples groupes d'intérêt sociaux et politiques qui se traduisent dans des demandes très contrastées selon les strates sociales, les régions et des visions de la Tunisie future. La politique économique, y compris la gestion de l'économie informelle, la justice sociale, les contours de la justice transitionnelle, la participation des jeunes dans la politique

Domaine 2 - Projet  
Destination  
Management  
Organisation – La  
Suisse soutient le  
développement d'un  
tourisme alternatif et  
durable à travers la  
création d'une nouvelle  
destination dans le sud  
tunisien. Ici, le village  
berbère de Chenini.  
© Swisscontact





formelle sont autant d'éléments qui doivent être renégociés dans un nouveau contrat social. Si les bases sont jetées par la Constitution de 2014, cette négociation requiert une inclusion maximale des citoyens afin d'assurer que les modalités de mise en œuvre, les lois, les normes d'application, soient suivies de nouvelles pratiques consistantes avec le cadre légal, traduisant effectivement les ambitions des citoyennes et des citoyens, et offrant un cadre durable dans lequel l'État et les citoyens peuvent établir une relation basée sur les droits et sur les responsabilités. L'attention portée dans la législation à l'égalité entre citoyennes et citoyens ne se traduit pas entièrement dans le partage des responsabilités et la participation dans les processus politiques.

### Une transition économique inachevée et une inclusion limitée

Six ans après la révolution, les Tunisiennes et les Tunisiens en attendent encore les dividendes économiques. Le niveau de vie du citoyen tunisien a connu un incontestable repli : une croissance économique en berne – dont le taux moyen sur la période 2011-2016 s'est établi à 1,3% par an contre 4,4% auparavant – a porté le taux de chômage à près de 16% contre moins de 13% précédemment et le chômage des jeunes à plus de 35% selon l'OIT. En conséquence, la baisse de moitié du taux de pauvreté au cours de la période 2000-2010 n'a pas été soutenue ; elle a même été inversée dans les zones périphériques et intérieures de la Tunisie longtemps défavorisées. Les disparités à l'origine de la révolution se sont approfondies en matière d'emploi, de santé, d'éducation et de revenu. Les femmes sont particulièrement touchées par la détérioration des conditions économiques et leur accès à l'emploi et à un revenu stable demande des efforts particuliers dans leur propre intérêt et celui de leurs familles.

Dans un rapport-clé, *La révolution inachevée*<sup>1</sup>, la Banque mondiale démontre que les entraves à la matérialisation du potentiel économique de la Tunisie sont héritées de l'ancien système. L'absence

de concurrence a alimenté une économie de rente et affaibli la compétitivité et la création d'emplois ; l'intervention de l'État a favorisé la corruption et le népotisme; la segmentation de l'économie a contribué au maintien d'une production à faible valeur ajoutée ; le secteur financier est incapable d'orienter les ressources vers les projets les plus rentables ; un système de formation peu flexible a généré une inadéquation entre compétences acquises et exigées.

Face à ces défis les réformes nécessaires tardent. La Tunisie recule dans les indicateurs d'attractivité économique. Fin 2016, une conférence internationale sur l'investissement, *Tunisia 2020*, a attiré l'attention de 2000 investisseurs ; son succès sera mesuré à l'aune des projets matérialisés. Il faut pour cela un cadre juridique approprié pour l'investissement, une réforme fiscale, une mise en œuvre du processus de décentralisation, une réforme de la politique monétaire et des mesures de lutte contre la corruption.

### Une migration mal maîtrisée et des opportunités à explorer

Le profil migratoire de la Tunisie a subi des changements importants ces dernières années. Autrefois un pays de départ avec plus que 10% de la population résidant à l'étranger (surtout en France), la Tunisie est également devenue un pays de transit, voire de destination pour les migrants et les demandeurs d'asile. Les conflits régionaux ont notamment engendré des flux migratoires importants réguliers et irréguliers vers la Tunisie.

Face aux problèmes sécuritaires, économiques et sociaux du pays, la migration n'est pas considérée comme une priorité. *Néanmoins*, les autorités montrent un intérêt et une ouverture aux partenariats. Par ailleurs, le potentiel représenté par la migration est reconnu, et les autorités souhaitent faire participer la diaspora au développement économique par l'investissement, les transferts de fonds et la création d'emploi. La Tunisie et la Suisse ont signé un partenariat migratoire en 2012 ce qui établit un cadre très favorable au développement d'une coopération approfondie dans ce domaine. Il a permis le développement de plusieurs initiatives (sauvetage en mer, gestion intégrée des frontières et cadre normatif sur l'asile) et la signature

<sup>1</sup> Banque mondiale, *La révolution inachevée : créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les Tunisiens*, 2014.



Domaine 2 - Programme Eau Kasserine (PEK) – Un paysan de la région de Kasserine qui se fournit en eau dans un ruisseau, grâce à son âne faute d'eau courante.

© Ambassade de Suisse en Tunisie

de différents accords (Accord migration, Accord sur l'échange de jeunes professionnels, Accord d'exemption de visa pour titulaires de passeports diplomatiques).

### Plan de Développement Economique et Social

Le Plan de Développement Economique et Social 2016-2020 (PDES) définit une nouvelle vision pour le développement en réponse aux aspirations nationales et fixe les priorités et orientations stratégiques. Il constitue la base du dialogue politique sur le développement et la transition en Tunisie. Le plan fait aussi écho et propose des indicateurs compatibles avec l'agenda 2030 et les objectifs du développement durable (SDGs).

Il propose un modèle sociétal ancré sur la démocratie, le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance et fondé sur trois piliers : l'efficacité économique basée sur l'innovation et le partenariat, l'inclusion comme base de la justice sociale et la durabilité environnementale du processus de développement. En matière d'efficacité économique,

le PDES prône la diversification du tissu économique, la promotion de l'investissement et du climat des affaires, et l'amélioration de la compétitivité. La recherche d'une inclusion accrue se traduit par des investissements dans le capital humain, surtout jeune, et par l'amélioration des conditions sociales de développement au niveau local, dans le cadre de la décentralisation prévue par la Constitution. La durabilité est abordée par la maîtrise et la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et de l'énergie. Chaque pilier peut être source de croissance économique, par le développement de nouvelles filières compétitives, par exemple numériques pour le premier, par l'encouragement et l'encadrement des expériences en matière d'économie sociale et solidaire pour le second, par la promotion de secteurs novateurs dans l'économie verte pour le troisième.

La conférence sur l'investissement *Tunisia 2020* tenue fin 2016 a offert un forum pour le lancement du PDES. Il est attendu de sa mise en œuvre une relance de l'activité économique fondée sur un important effort d'investissement public, privé et international, sur l'avancement déterminé des grandes réformes économiques (entre autres modernisation de l'administration, code de l'investissement, réforme fiscale et du secteur financier, PPP) et sur la maîtrise des équilibres financiers, déficits public et courant en tête.

# Chapitre 2

## Objectifs de politique étrangère suisse en Tunisie et relations bilatérales

### La Suisse et l’Afrique du Nord

L’Afrique du Nord est au voisinage immédiat de la Suisse et revêt une importance particulière pour ses intérêts politiques, économiques, sécuritaires et migratoires. Le Programme de la Suisse en Afrique du Nord 2011-2016 se base sur la décision du Conseil fédéral du 11 mars 2011 de soutenir la transition démocratique dans la région. Cinq ans plus tard, la vague d’optimisme suscitée par le « *Printemps arabe* » est retombée mais les causes profondes des soulèvements populaires de l’année 2011 demeurent. L’aspiration à plus de dignité, à plus d’opportunités économiques et à plus de cohésion sociale doit plus que jamais être entendue et soutenue, même là où l’espace démocratique est fragile ou menacé. Il est dans l’intérêt de la Suisse de soutenir le développement économique, et les structures démocratiques en Afrique du Nord, de promouvoir l’émergence de sociétés pluralistes et inclusives qui contribuent à la stabilité, à la sécurité et au développement de l’espace méditerranéen, en accord avec l’Agenda de développement durable 2030. La nouvelle stratégie de coopération de la Suisse en Afrique du Nord 2017-2020 répond à ces

*défis, elle aborde aussi les enjeux de la migration en Afrique du Nord et prend en considération les intérêts de la Suisse, également en matière d’asile et de retour.* La Suisse poursuit son action dans une approche coordonnée des outils de politique extérieure et de coopération de la Confédération (*whole-of-government approach*) qui se déploient en Tunisie sous le chapeau d’une ambassade intégrée, impliquant le SECO, la DDC, le SEM et la DSH.

### Les objectifs de la politique étrangère suisse en Tunisie

En Tunisie, la Suisse est guidée par les objectifs de sa politique étrangère, ancrés dans la Constitution fédérale : la défense de la démocratie et de l’état de droit, le dialogue et la culture du compromis, l’association aux décisions et le partage des pouvoirs, les droits de l’homme et les principes humanitaires. La Suisse partage une communauté de destins avec les pays du Sud de la Méditerranée en ce qui concerne le maintien de la stabilité, la sécurité, la prospérité et la gestion des migrations. Reconnaisant la nouvelle dynamique générée par

Domaine 1 – L’appui suisse aux médias en Tunisie – Le studio de la Radio Tunisienne régionale basée à Taouine dans le sud-est tunisien.

© Ambassade de Suisse en Tunisie







**Domaine 1 – Projet de renforcement de la participation des jeunes à cité Ettadhamen – le déroulement du vote des citoyens piloté par les jeunes pour choisir les projets municipaux de 2017.**

© Swiss embassy in Egypt

les bouleversements politiques de l'année 2011, elle a décidé de rapidement s'engager en Tunisie par un soutien au processus de transition démocratique. A cette fin, la Confédération a développé, en coopération avec ses partenaires tunisiens, un programme destiné à favoriser la démocratie et la promotion des droits de l'homme, à encourager l'essor économique et la création d'emplois et proposer des solutions aux problèmes migratoires. Cet engagement a été renouvelé dans le message du Conseil fédéral sur la coopération internationale 2017-2020, concrétisé par la stratégie de coopération de la Suisse en Afrique du Nord 2017-2020.

L'appui de la Suisse à la transition politique, aux réformes économiques et à la résolution des défis sociaux et migratoires ne peut que compléter les efforts consentis par la Tunisie. Six ans après la révolution, ces efforts sont visibles et la détermination des autorités à poursuivre la transition est sans ambiguïté. La poursuite des réformes, la réalisation des engagements mutuels notamment en matière migratoire et la mise en évidence de résultats tangibles, y inclus dans les domaines où des intérêts suisses sont aussi en jeu, seront des facteurs déterminants pour maintenir le niveau élevé d'engagement de la Suisse.

Dans ce cadre, la Suisse confirme son engagement en faveur d'une transition démocratique vers la consolidation de l'Etat de droit et un développement économique durable et inclusif, vecteur de stabilité sociale. La promotion des droits de l'homme constitue une condition importante pour l'atteinte de ces objectifs, comme le précise la Stratégie droits de l'homme du DFAE 2016-2019. Le nouveau plan d'action du DFAE sur la torture (actuellement en élaboration) et les Lignes directrices de la Suisse concernant la protection des défenseurs des droits de l'homme seront aussi pris en

compte dans la mise en œuvre de la stratégie. En accord avec son plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent, le DFAE a également décidé de développer un nouvel axe d'engagement spécifique sur la prévention de l'extrémisme violent en Tunisie, sur la base d'une Déclaration d'intention entre autorités tunisiennes et suisses signée en février 2016.

### Relations économiques bilatérales

Les relations économiques entre la Suisse et la Tunisie sont guidées par sa politique étrangère et peuvent être jugées comme relativement fructueuses compte tenu de la taille des deux économies. En 2016, la Tunisie a représenté pour les exportateurs suisses le 6<sup>e</sup> marché sur le continent africain, 5<sup>e</sup> en Afrique du Nord. La Suisse est un partenaire important pour la Tunisie, 10<sup>e</sup> pays source d'importations et 12<sup>e</sup> destination pour les exportations. D'un montant total de CHF 355.4 millions en 2016 (2.9% du commerce total de la Suisse en Afrique), les échanges bilatéraux enregistrent traditionnellement un excédent de la balance commerciale en faveur de la Suisse. Les exportations suisses (CHF 190.7 millions en 2016) consistent principalement en produits pharmaceutiques (39.5%), machines électriques et non-électriques (20.2%) et de l'or (7.8%). Les importations de biens tunisiens (CHF 164.7 millions) sont essentiellement concentrées dans le secteur des textiles (60.9%), des machines électriques (21.2%) et des chaussures (5.6%). Les deux pays ont conclu en 2004 un accord de libre-échange par le biais de l'AELE, complété par un accord bilatéral sur les produits agricoles.

Le stock d'investissements suisses en Tunisie est de CHF 45 millions et les firmes helvétiques y emploient près de 3'000 personnes. Un accord bilatéral concernant la promotion et la protection réciproque des investissements a été signé en 2012, entré en vigueur en 2014.

### Paysage de la coopération et carte des bailleurs de fonds

La Tunisie a bénéficié à la suite de la révolution de 2011 d'un appui politique très large de la communauté internationale. Cet appui au principe d'une transition démocratique en Tunisie a persisté. Le succès indéniable des éléments formels du processus de transition politique, la tenue d'élections exemplaires et l'établissement de bonnes pratiques démocratiques comme la résolution des crises politiques, avec l'alternance des gouvernements ont valu à la Tunisie le respect et un réel appui de la communauté internationale. De nombreux bailleurs de fonds ont ainsi appuyé les processus politiques avec un rôle important du PNUD dans les réformes électorales et l'établissement d'un parlement démocratique ou de la GIZ sur les questions de décentralisation et de participation des citoyens. Les réformes économiques ont aussi reçu un appui important mais la concurrence avec d'autres enjeux au niveau régional et mondial n'ont pas per-

mis un appui aussi massif et déterminant au regard des défis. En 2016, l'élaboration du PDES a offert un premier cadre de référence pour une réponse mieux coordonnée et plus ciblée des bailleurs de fonds internationaux. Les institutions financières internationales, le groupe de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement jouent un rôle prépondérant mais des acteurs comme la KfW sont également incontournables. Le rôle des bailleurs de fonds de la région Afrique du Nord et Proche/Moyen Orient est difficile à évaluer mais contribue sans aucun doute à appuyer notamment les projets dits structurants du plan de développement. Dans le domaine de la migration, les acteurs sont moins nombreux et la Suisse a de ce fait un rôle moteur. En général, la Suisse est perçue comme un bailleur, certes modeste par rapport aux grands acteurs multilatéraux ou à l'Union Européenne et à ses principaux états membres mais fiable et efficace et qui apporte des résultats importants dans des niches. Pour la nouvelle stratégie, la nécessité d'assurer les réformes à long terme et des résultats durables rend indispensable une collaboration accrue avec les autres partenaires de développement afin de créer des alliances et une masse critique de fonds et de compétences dans les secteurs clés visés par la coopération suisse.

# Chapitre 3

## Résultats et acquis de la coopération suisse en Tunisie 2011–2016

### Domaine 1: Transition démocratique et droits de l'homme

Environ 19 millions de francs ont été engagés en soutien à la transition démocratique et aux droits de l'homme entre 2011 et 2016. Ce montant représente 13% des déboursments de la coopération suisse en Tunisie. L'appui technique et financier de la Suisse a suivi les étapes de la transition politique. La Suisse a appuyé l'élaboration de la Constitution et les processus électoraux, en mettant l'accent sur la médiation et le dialogue entre partis politiques, l'établissement du nouveau parlement, le renforcement de la prévention de la torture, le traitement du passé et la réforme des institutions, notamment dans le secteur de la sécurité et la radio nationale. Outre son appui au gouvernement et au parlement, la Suisse s'est efforcée de renforcer les capacités des instances indépendantes et de la société civile dont le rôle est primordial dans une démocratie stable et accomplie.

Jusqu'ici, la transition démocratique est un succès et des fondations solides ont été établies (une nouvelle constitution, des élections législative et présidentielles crédibles, une société civile forte et vibrante). Néanmoins, la poursuite de la transition doit aussi s'appuyer sur des résultats tangibles sur le plan économique. Certaines réformes, initiées et adoptées dans les textes, doivent encore être traduites dans les faits. Les changements attendus dans les institutions du secteur de la sécurité et de la justice sont encore à finaliser et la décentralisation peine à voir le jour. La place et le rôle des instances de contrôle indépendantes ne sont pas encore assurés et la société civile n'a pas encore tous les atouts pour pleinement jouer son rôle dans le contrôle de la redevabilité et de contrepoids aux institutions publiques. Les projets ont permis de mesurer les défis de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus politiques et la nécessité de mieux assurer leur participation afin d'obtenir un impact durable.

Domaine 1 – Projet de soutien à des élections transparentes, libres et équitables en Tunisie – Une citoyenne tunisienne glisse son vote dans une des 18'000 urnes fournies par la Suisse.

© Ambassade de Suisse en Tunisie





La poursuite de l'appui au processus de transition démocratique est par conséquent nécessaire, il est notamment important de continuer la construction d'un cadre institutionnel compétent et redevable pour la conduite des affaires publiques, de renforcer la capacité des organisations de la société civile à influencer de manière pertinente sur les processus de décision, de donner aux citoyennes et aux citoyens les moyens et les canaux pour exprimer et faire valoir leurs demandes. La coopération suisse a établi des partenariats avec plusieurs institutions et la mise en œuvre des instruments engagés par les différentes agences de la Confédération a permis d'apporter des réponses adaptées aux demandes spécifiques des partenaires en suivant le rythme forcément volatile des réformes. La DSH et la DDC sont parvenues ainsi à proposer une combinaison appropriée de mesures d'urgence et de projets structurants à long terme. Ceci permet de définir désormais des partenariats et des chantiers à plus longue échéance et d'accompagner de manière durable les réformes où la Suisse peut avoir une valeur ajoutée.

## Domaine 2: Développement économique et emploi

Plus de 100 millions de francs ont été engagés entre 2011 et 2016 pour appuyer le développement économique et l'emploi en Tunisie, soit 70% des dépenses du programme de coopération. L'ensemble de l'appui de la Suisse est accordé sous forme de dons et 75% des engagements dans ce domaine est d'ores et déjà déboursé. La réponse rapide et flexible de la Suisse à la révolution a produit une large palette de résultats au bénéfice de la population qui attendait des changements tangibles après 2011. Les programmes visant la

création d'emploi ont ainsi contribué à la création de 12'000 places de travail. Un vaste programme d'appui aux infrastructures d'adduction d'eau dans le gouvernorat de Kasserine a permis de faciliter l'existence de nombreux foyers ruraux et notamment des femmes souvent seules en charge dans une région dont beaucoup d'hommes émigrent ; l'assainissement des eaux usées a été amélioré. Outre ces réponses aux besoins immédiats de la population, la Suisse a appuyé les autorités et notamment le Ministère des Finances dans la définition de politiques économiques de nature à assurer le succès à long terme de l'économie tunisienne. La simplification de centaines de procédures administratives qui prêteraient la création d'entreprises et l'activité des acteurs économiques est aussi à mettre au crédit de la Suisse. La Suisse a appuyé des chaînes de valeur importantes pour la Tunisie dans le domaine agro-alimentaire et des secteurs clés comme le textile et le tourisme. Dans tous ces programmes, l'engagement de moyens respectifs du SECO ou de la DDC là où ils étaient les plus pertinents a contribué à donner à l'appui de la Suisse un profil équilibré entre les actions urgentes et visibles et les contributions aux processus de transformation structurelle, pas toujours apparents à court terme.

Dans la phase de transition à laquelle fait face la Tunisie, certains programmes ont souffert de retards et leur mise en œuvre a été affectée par l'instabilité des institutions et la situation sécuritaire tendue. En revanche, la prise en compte des acteurs locaux et des bénéficiaires finaux de l'appui accordé a été un facteur décisif pour la pertinence et les perspectives de durabilité des investissements. La présence de la coopération suisse sur le terrain a aussi joué un rôle déterminant dans cette première phase.

**Domaine 2 - Programme Eau à Kasserine (PEK) – Des enfants de la région de Kasserine profitent de la nouvelle arrivée d'eau à leur domicile.**  
© Ambassade de Suisse en Tunisie



Avec l'adoption d'un plan de développement consistant en des objectifs stratégiques par la Tunisie, il est désormais possible de mieux cibler le programme et de concentrer les moyens de la Suisse sur les défis les plus pertinents pour assurer que la transformation de l'économie soit durable et permettent d'assurer à une large population des conditions de vie décentes et des perspectives d'emploi et de revenu. L'acquis des expériences de création d'emploi, les partenariats établis avec les agents de réforme économique et l'ancrage territorial fort de la coopération suisse lui donnent de bons atouts pour engager ses moyens dans la période qui s'ouvre.

### Domaine 3: Migration et protection

24 millions de francs ont été attribués aux questions migratoires et à la protection des migrants vulnérables entre 2011 et 2016. Ce montant représente 17% des déboursments effectifs. La Suisse a rapidement développé un mécanisme de réponse et de référence conjoint des acteurs de la société civile pour l'assistance aux réfugiés en détresse, notamment ceux secourus en mer, y compris en termes d'hébergement. Elle a aussi appuyé les plans de contingence établis par les autorités nationales et les organisations internationales. A ce jour la Suisse est ainsi le principal bailleur de fonds de la Tunisie et du HCR pour l'assistance aux migrants en détresse.

Afin de soutenir les efforts de mobilisation de la diaspora tunisienne pour le développement du pays, la Suisse a mis en œuvre un projet important avec l'Office des Tunisiens de l'Étranger en vue de mettre à profit les compétences de la Communauté

des Tunisiens résidents en Suisse. Plusieurs initiatives ont été soutenues et la capacité des autorités à mettre en réseau les compétences tunisiennes à l'étranger a été renforcée.

Pendant la mise en œuvre du programme de coopération, un pas important a été franchi dans la coopération entre la Suisse et la Tunisie en matière de migration avec la conclusion d'un Partenariat Migratoire en 2012. Dans ce cadre la Suisse a appuyé les capacités de gestion des frontières, apporté un soutien direct aux rescapés de mer et mis en œuvre le plus grand programme d'aide au retour volontaire depuis la fin des conflits dans la péninsule balkanique. Ces programmes ont permis de soutenir 1500 ressortissants tunisiens et leur ré-intégration avec plus de 500 projets socio-économiques.

Fort de son programme rapide et diversifié de coopération dans le domaine de la migration, la Suisse a pris un rôle moteur dans la coordination des acteurs internationaux et, sous son impulsion, un groupe de travail a été établi sous sa présidence conjointe avec l'UE. Le rôle de ce groupe est crucial pour assurer la cohérence des actions menées et présenter aux autorités tunisiennes une offre cohérente de la part des bailleurs de fonds. Si les autorités sont en général très ouvertes à la coopération en matière de migration, la coordination des nombreuses institutions tunisiennes impliquées dans les questions migratoires reste un défi, en l'absence jusqu'ici d'une stratégie spécifique. Ceci constitue un chantier à aborder en priorité.

**Domaine 3 – La Suisse vient en aide à la Tunisie pour assister les migrants en détresse provenant de Libye.**

© Ambassade de Suisse en Tunisie







**Le profil de la Suisse** est celui d'un partenaire fiable avec une perspective à long terme mais avec une grande capacité d'adaptation aux aléas de la transition. La Suisse est reconnue pour son savoir-faire et ses compétences spécifiques dans plusieurs domaines au-delà des orientations générales du programme de coopération. Parmi les domaines d'excellence dégagés en Tunisie dans le cadre du Programme de coopération de la Suisse en Afrique du Nord 2011-2016, on pourra citer : 1) la réforme du système électoral, 2) le traitement du passé et la prévention de la torture, 3) l'appui à la formation professionnelle, 4) l'inclusion financière, 5) le développement rural et urbain participatif, 6) l'appui aux chaînes de valeur économiques, 7) l'assistance aux migrants en détresse et 8) la contribution de la diaspora au développement. La Suisse est aussi reconnue pour sa consistance dans l'appui prioritaire aux régions marginalisées au Sud de la Tunisie (Dahar) et dans la région des Hautes Steppes, en particulier le gouvernorat de Kasserine. L'appui spécifique et mis en évidence aux efforts de la Tunisie en matière de migration est aussi une particularité du programme de la Suisse. L'insistance de la Suisse à aborder la question de l'extrémisme violent par la prévention des causes profondes est aussi reconnue. Dans l'avenir, les partenaires tunisiens attendent aussi le déploiement d'autres compétences suisses en matière de développement urbain et de transition énergétique.

**Il faut relever cependant que tout n'a pas été sans difficultés.** Dans le processus de transition, l'ajustement du cadre légal et les fréquents changements de personnel du côté des autorités tunisiennes ont naturellement affecté la réalisation des objectifs parfois ambitieux. Il s'est aussi avéré plus ardu que prévu de cibler de manière spécifique les jeunes comme acteurs et bénéficiaires des projets de coopération. L'adaptation graduelle de la législation aux exigences d'une société pluraliste et démocratique et la formulation de stratégies de développement en Tunisie et pour la coopération suisse en particulier donnent des moyens d'améliorer nos programmes et de mieux atteindre les objectifs communs.

Domaine 2 – La Suisse soutient la réhabilitation de stations d'épuration des eaux usées.

© Ambassade de Suisse en Tunisie



# Chapitre 4

## Implications pour la Stratégie de coopération 2017–2020

Le choix de mettre en place une réponse rapide et coordonnée des agences de coopération suisse aux défis posés par la révolution de 2011 s'est montré payant. En six ans en Tunisie, la Suisse est parvenue à mettre en place une coopération pertinente avec les institutions publiques et la société civile, en résonance avec les demandes exprimées par la population tunisienne pendant les soulèvements populaires et à la hauteur des enjeux de développement à long terme posés au pays.

Les choix de domaines d'intervention effectués lors de la formulation du Programme de coopération de la Suisse en Afrique du Nord 2011-2016 dans les semaines qui ont suivi la révolution de jasmin sont validés et les résultats enregistrés dans les trois domaines permettent d'asseoir une stratégie qui répond à la nouvelle étape de la transition en Tunisie, celle de l'ancrage des réformes institutionnelles et des investissements dans l'amélioration des conditions de vie de la population. Il est notamment important que le succès des réformes politiques soit désormais suivi de résultats plus tangibles dans le champ de l'économie.

L'analyse du contexte et des obstacles principaux posés sur la voie vers plus de dignité, plus d'emploi et plus de bien-être pour la population nous permet de mieux identifier les goulots d'étranglement du processus de transition. Les acquis de la coopération suisse en 2011-2016, les succès remportés et les difficultés parfois rencontrées dans leur mise en œuvre nous renseignent sur les meilleurs moyens de contribuer efficacement à la transformation de la Tunisie avec les fonds et ressources à disposition de la Suisse.

Deux éléments fondamentaux ont émergé dans le contexte de développement depuis 2011 : la pression des mouvements migratoires et l'impact croissant de l'extrémisme violent. Pendant la mise en œuvre du Programme de coopération de la Suisse en Afrique du Nord 2011-2016, ces deux phénomènes ont été abordés par la Suisse dans ses relations avec la Tunisie avec d'une part la conclusion du partenariat migratoire et d'autre part la conclu-

sion d'une déclaration d'intention sur la prévention de l'extrémisme violent. La nouvelle stratégie tient compte de ces développements et facilite la mise en œuvre de ces collaborations bilatérales.

Sur la base de ces observations et expériences, le nouveau programme de coopération va continuer de soutenir la transition politique, la transformation de l'économie et la gestion de la migration en portant une attention particulière aux nouveaux enjeux et tout particulièrement à l'inclusion des jeunes dans tous les aspects du processus de transition. En effet, les jeunes Tunisiens, à l'origine de la révolution, principales victimes des errements du passé, sont souvent exclus de la transition politique et économique et sont les premiers concernés par les défis de la migration.

Il faudra donc porter une attention particulière à :

- 1 Soutenir les espaces et les processus de dialogue et de prise de décision tout en renforçant les capacités des acteurs de changement étatiques et non-étatiques. Il faudra agir au niveau national et local en donnant une place prépondérante aux jeunes et à leur implication. Les autorités et la société civile seront encouragées à mettre en place des mécanismes de redevabilité afin de restaurer la confiance des citoyens dans leurs institutions. La mise à disposition d'une information transparente et complète doit aussi contribuer à rendre les prises de décisions mieux documentées et inclusives.
- 2 Promouvoir l'inclusion politique, sociale et économique et la réduction des inégalités ; réduire les disparités régionales à l'origine de nombreuses tensions. Le programme devra répondre aux attentes notamment de jeunes femmes et hommes en termes d'emploi, de compétences, de participation à l'activité économique parce que la situation actuelle n'est pas soutenable.
- 3 Protéger les segments les plus faibles de la société, notamment les femmes et les hommes



sujets aux violations des droits de l'homme et les migrants.

- 4 Soutenir la prévention de l'extrémisme violent en réduisant les différentes formes d'exclusion, causes importantes de l'extrémisme violent. Le programme soutiendra les efforts spécifiques des autorités et la prévention à moyen et long terme par l'inclusion des jeunes dans les processus démocratiques, la protection des droits de l'homme, et l'économie.
- 5 Contribuer à la résilience de la Tunisie au changement climatique qui émerge comme un défi supplémentaire qui affecte notamment les ressources en eau et la production agricole, critique pour la Tunisie ou la transition énergétique.

La stratégie de coopération déclinera les trois domaines déjà couverts: 1) processus démocratiques et droits de l'homme; 2) croissance économique inclusive et emploi; 3) migration et protection. Pour chaque domaine, elle pose trois objectifs à atteindre, respectivement en termes de gouvernance et politiques, en termes de participation des citoyens et travailleurs et finalement en termes de droits des individus.

La stratégie de coopération est alignée sur le Message du Conseil fédéral sur la coopération internationale 2017-2020 et avec le Plan de Développement Economique et Social de la Tunisie 2016-2020. Elle s'appuie sur les résultats et le profil de la coopération suisse en Tunisie et continuera à engager de manière coordonnée les moyens financiers et humains des départements et offices de la Confédération. La répartition des moyens entre les domaines restera constante avec 72% des moyens alloués au domaine 2), reflétant le poids des contributions à des programmes d'infrastructures.

**Domaine 2 – Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et de Terroir (PAMPAT) – Un agriculteur de la région de Djebba procède à la cueillette des figues de la région.**

© Ambassade de Suisse en Tunisie

# Chapitre 5

## Enjeux de développement, priorités et objectifs

### Objectif global et théorie de changement

L'objectif global de la coopération suisse en Tunisie est d'appuyer la transition de la Tunisie vers une société démocratique et pluraliste offrant à ses citoyens, notamment les jeunes, le droit et le respect au plein exercice de leur citoyenneté et des perspectives d'emploi dans un cadre protégeant l'existence et la sécurité de chacun.

Afin d'atteindre cet objectif la Suisse entend appuyer les processus de transition et défendre les droits de l'homme, promouvoir une croissance économique inclusive et durable, génératrice d'emplois et renforcer le rôle de la Tunisie dans les enjeux de la migration en protégeant les plus vulnérables.

**Théorie de changement:** La stratégie 2017-2020 assume que des institutions démocratiques plus redevables, une gestion des finances publiques transparente et efficiente, des politiques économiques et migratoires consistantes et respectueuses des droits humains vont améliorer la confiance des citoyens et des acteurs économiques et encourager leur contribution au développement. Elle postule que si les citoyens, notamment les jeunes, sont plus impliqués dans les décisions et leur mise en œuvre, s'ils peuvent acquérir et exercer leurs compétences professionnelles et si ceux qui recourent à la migration peuvent partager leur expérience, ils s'assureront un avenir plus favorable. Elle fait enfin l'hypothèse que les résultats en termes de bonne gouvernance et d'engagement politique et économique des citoyens ne seront atteints que dans le respect du droit à la sécurité vis à vis de l'extrémisme violent ou de l'arbitraire, du droit à des services de base pour tous et partout et du droit des victimes face aux aléas de la migration.

### Domaine 1 – Processus démocratiques et droits de l'homme

La Suisse accompagne la deuxième phase de la transition tunisienne avec l'ambition de consolider la transformation démocratique. Son soutien est adressé aux moteurs du changement afin de réaliser des réformes systémiques. Le programme œuvre à la confiance des citoyens, jeunes en particulier, dans les institutions publiques, véritable rempart contre les expressions politiques violentes et moteur de la participation politique ; à la participation des jeunes dans les décisions publiques, dont l'absence les prive d'un instrument clé pour la construction de leur avenir, et qui constitue un défi pour la représentativité du système politique ; et pour la garantie de la sécurité des citoyennes et des citoyens face aux atteintes aux droits de l'homme et à l'extrémisme violent.

Objectifs et résultats du domaine Processus démocratiques et droits de l'homme: **contribuer à la transition démocratique tunisienne à travers une redevabilité accrue, la participation des citoyens et le renforcement des droits de l'homme.**

Résultat 1.1: La redevabilité et la subsidiarité des institutions publiques est améliorée.

Résultat 1.2: La participation, notamment des jeunes citoyennes et citoyens, est renforcée.

Résultat 1.3: La sécurité humaine des citoyennes et des citoyens est améliorée, notamment à travers le respect des droits de l'homme et la prévention de l'extrémisme violent.





### 1.1. Renforcer la redevabilité et la subsidiarité des institutions publiques

La Tunisie a fait le choix de rendre les institutions publiques redevables aux citoyens et capables de démontrer qu'ils agissent à leur service. Des instances indépendantes spécialisées ont été créées pour renforcer le cadre du contrôle démocratique et de l'Etat de droit du pays. La Suisse soutient des institutions au niveau national et local dans leur capacité d'exercer leurs mandats de manière plus effective et d'augmenter leur confiance publique à travers une redevabilité accrue et plus systématique. Elle soutient des institutions gouvernementales ou indépendantes et des associations de citoyens dans la création, l'accès à et l'interprétation d'informations publiques, ainsi que dans la plaidoirie, la définition, la mise en œuvre et le suivi de politiques de redevabilité et de transparence. Elle privilégie des processus de redevabilité tels que la justice transitionnelle, ainsi que la redevabilité et la réglementation des services de base (p. ex. sécurité, infrastructures).

### 1.2. Renforcer la participation citoyenne, notamment des jeunes, aux décisions publiques

Le déficit de la participation politique des jeunes citoyens est reconnu. La nécessité d'y remédier, la Tunisie la partage avec l'ensemble de la région, comme le démontre le rapport du PNUD sur le développement humain dans le monde arabe de 2016. La Suisse soutient des associations de citoyens et des institutions publiques locales et nationales dans leurs efforts d'augmenter la participation citoyenne. Elle favorise, en particulier, des

initiatives adressées aux jeunes des deux sexes de moins de 35 ans. Elle privilégie des processus systématiques au niveau national ou local. En même temps, elle soutient des initiatives qui contribuent à l'inclusion des jeunes dans la définition de politiques publiques et à une participation plus équilibrée des hommes et des femmes. Enfin, la Suisse investit dans la capitalisation de l'expérience tunisienne en matière de médiation et de résolution de conflits au niveau régional. Là aussi, la Suisse veille particulièrement à l'inclusion des jeunes dans la formation et dans des processus de médiation.

### 1.3. Une sécurité accrue des citoyens

La Suisse soutient les institutions publiques et des représentants de la société civile visant à augmenter l'efficacité de la prévention de la torture et de l'extrémisme violent. Elle attache une importance particulière à la redevabilité des services publics de sécurité, essentielle à la transformation d'une culture encore marquée par l'impunité. En même temps, la Tunisie et la Suisse développent leur coopération en matière de prévention de l'extrémisme violent qui a été formalisée par une déclaration d'intention signée en 2016 par les deux pays. La Suisse soutient des institutions publiques et des organisations de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques préventives. Ceci s'ajoute au soutien à des politiques d'inclusion politique, économique et sociale, de redevabilité et de protection des droits de l'homme que la Suisse poursuit sous les autres objectifs de cette stratégie.

Domaine 1 - Renforcer la participation des jeunes dans les cités Ettadhamen et Douar Hicher – Des jeunes militants des cités populaires Ettadhamen et Douar Hicher, banlieues marginalisées du Grand Tunis, participant au projet OpenStreetMap.

© Ambassade de Suisse en Tunisie

## Domaine 2 : Croissance économique inclusive et emploi

La Suisse poursuit son large soutien à la transition socioéconomique de la Tunisie en appuyant la mise en place des fondements de son projet de développement tel que conçu par le PDES, dans ses dimensions économique, sociale, régionale et environnementale. Ce faisant, la Suisse met l'accent sur la réduction des inégalités au travers de l'inclusion, en particulier des jeunes et des zones marginalisées du pays, en participant à la relance du moteur de l'activité économique, en accompagnant le processus de décentralisation et en offrant des réponses durables au changement climatique.

Objectif et résultats du domaine Croissance économique inclusive et emploi: **contribuer** à un développement économique inclusif et durable aux niveaux national et local, **générateur d'emploi**.

Résultat 2.1: La gestion des finances publiques est renforcée et le climat des affaires est plus attractif.

Résultat 2.2: Un secteur privé plus compétitif et de meilleures compétences favorisent l'emploi et le revenu des hommes et de femmes.

Résultat 2.3: L'accès à des infrastructures et à des services de base respectueux de l'environnement est renforcé dans les régions rurales et urbaines.

### 2.1 Améliorer la gestion des finances publiques et rendre le climat des affaires plus attractif

La réussite de la transition tunisienne est fondée sur la relance de son économie, comme l'ont démontré les efforts du gouvernement présentés aux investisseurs et bailleurs lors de la conférence sur l'investissement *Tunisia 2020* fin 2016. Un cadre propice aux affaires, une administration efficace et une bonne gestion des finances publiques en sont des prérequis, au niveau national et, de plus en plus, au niveau local à la mesure du transfert des compétences qu'instaurera le processus de décentralisation amorcé en Tunisie. La Suisse soutient le renforcement des conditions macroéconomiques et du climat des affaires en Tunisie. Pour ce faire, elle œuvre à améliorer la gouvernance, la redevabilité et la transparence de la gestion des finances publiques aux niveaux central et local et à rationaliser les procédures et les conditions-cadres pour un développement économique durable. Elle coopère entre autres avec le Ministère des Finances, la Banque centrale, le Ministère de la Fonction Publique et de la Gouvernance et les autorités locales.

### 2.2 Stimuler la compétitivité du secteur privé et soutenir les compétences qui favorisent l'emploi et améliorent le revenu

La Suisse appuie les efforts de la Tunisie visant à accroître l'efficacité et l'inclusion économiques en favorisant le développement du secteur privé et l'offre de compétences adéquates. Ses interventions ont notamment pour but de soutenir le développement et la compétitivité internationale de

Domaine 2 – Projet d'appui à la compétitivité de la chaîne de valeurs du secteur Textile et Habillement « COM-TEXHA » – Des ouvrières du textile à l'œuvre dans la société AREX qui se situe dans la zone industrielle de Ibn Khaldoun à Tunis.  
© Ambassade de Suisse en Tunisie



chaînes de valeur spécifiques – traditionnelles ou à haute valeur ajoutée – et d'améliorer l'employabilité des travailleurs par le développement de compétences et la formation professionnelle afin de mieux répondre aux besoins du marché. Elle continue d'œuvrer à élargir l'accès, notamment des femmes au financement pour les micro-, petites et moyennes entreprises. Elle coopère entre autres avec des entités publiques et parapubliques, ainsi qu'avec des organisations professionnelles du secteur privé et des ONG.

### 2.3 Appuyer la construction et la gestion d'infrastructures et de services de base respectueux de l'environnement dans les régions rurales et urbaines

L'accès à des services de base est encore limité pour de nombreux Tunisiennes et Tunisiens dans les régions périphériques de l'intérieur mais aussi dans les centres urbains où la population s'est rapidement développée. La gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau, d'assainissement, des déchets ou encore des transports doit être améliorée et des investissements urgents réalisés. La Suisse contribue au désenclavement de zones rurales par une meilleure gestion, basée sur les besoins et les attentes des usagers des services publics. Elle appuie aussi un développement durable des agglomérations motrices de croissance économique, notamment par l'appui au développement urbain intégré et la promotion de l'efficacité énergétique, permettant ainsi aux autorités locales de faire bénéficier la population des effets de la décentralisation. Elle assure une pérennisation de ces services à la collectivité par la formation et l'assistance technique aux services et entreprises concernés et par un dialogue politique avec les autorités.

## Domaine 3 – Protection et Migration

Les interventions de la Suisse visent à relever les défis de protection et de migration en adressant les besoins et les lacunes à différents niveaux et à aider à mettre en œuvre le Partenariat migratoire avec la Tunisie. La Suisse continue de promouvoir les opportunités de la migration régulière et soutient le processus de l'intégration de la migration dans les plans de développement.

Objectifs et résultats du domaine Protection et Migration : **atténuer les risques liés à la migration irrégulière en garantissant des pratiques conformes aux standards internationaux, et en protégeant les réfugiés et les migrants vulnérables.**

Résultat 3.1 : La Tunisie dispose des politiques, du cadre juridique et des capacités institutionnelles nécessaires à une gestion des migrations conforme aux droits.

Résultat 3.2 : Les Tunisiens de l'étranger s'engagent à soutenir les initiatives de la société civile à travers l'échange pour le développement socio-économique et la promotion de l'investissement en Tunisie.

Résultat 3.3 : Les organisations internationales et les acteurs de la société civile sont prêts pour un afflux de masse de migrants vulnérables et de réfugiés.

### 3.1 Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une législation et des capacités institutionnelles pour une gestion de la migration conforme aux droits.

La Suisse soutient le gouvernement tunisien dans la gouvernance de la migration à travers l'amélioration de la législation, le renforcement des institutions, la diffusion du droit et des normes internationales en matière de protection des migrants et des réfugiés; le soutien à la coordination entre les différentes instances chargées de la migration, au développement de la législation sur l'asile, à la prise en compte des droits de l'homme et à la gestion des migrations incluant la gestion des frontières, le sauvetage en mer et les technologies d'identification sont aussi poursuivis.





Domaine 3 – Projet  
« assistance aux per-  
sonnes vulnérables » –  
Des migrants station-  
nés dans un camp dans  
le Sud tunisien.

© Ambassade de Suisse en Tunisie

### 3.2 Engager les Tunisiens à l'étranger à appuyer les initiatives de la société civile pour le transfert et le développement socio-économique et promouvoir l'investissement.

En parfaite adéquation avec l'intérêt que porte la Tunisie aux Tunisiens résidents à l'étranger afin de les associer au développement socio-économique du pays, la Suisse cherche à optimiser le rôle de la diaspora tunisienne en Suisse et à renforcer les associations tunisiennes en Suisse en soutenant des projets et des investissements en Tunisie tout en développant les capacités de l'Office des Tunisiens de l'Etranger (OTE).

### 3.3 Les organisations internationales et les acteurs de la société civile sont prêts pour un afflux de masse de migrants vulnérables et de réfugiés.

La Suisse soutient les acteurs humanitaires nationaux et internationaux pour accueillir et protéger les réfugiés et les migrants vulnérables. Cela comprend le financement des mécanismes de coordination humanitaire, la prise en charge des services de base, les services aux migrants secourus en mer, le développement organisationnel pour les acteurs humanitaires tunisiens et le maintien d'un mécanisme d'intervention d'urgence dans le sud, en mettant l'accent sur le renforcement des acteurs locaux tels que le Croissant-Rouge tunisien et sur la prise en charge des besoins des femmes et des enfants, moins nombreux mais particulièrement fragilisés.

## Thèmes transversaux

**Genre** : L'effort d'intégration des besoins et enjeux particuliers présentés aux hommes et aux femmes dans les projets et programmes suisses en Tunisie se poursuit activement, au niveau de la planification, de la mise en œuvre et du suivi. Les instruments d'analyse et les outils méthodologiques continuent d'être utilisés. Des objectifs spécifiques et l'élaboration de données désagrégées et différenciées selon le sexe permettant de mesurer, quantitativement et qualitativement, les changements dans la position et les conditions des femmes et des filles. Si la place des femmes en Tunisie a, depuis des décennies, reçu une attention particulière et exemplaire dans le contexte régional, il est important de préserver les acquis et d'assurer que les besoins spécifiques soient pris en compte au-delà du discours et dans les régions rurales. La coopération suisse poursuit ses efforts pour renforcer ses capacités et celles de ses partenaires en matière de genre.

**Gouvernance**: La coopération suisse veille à la prise en compte systématique de la thématique dans l'ensemble de ses projets et programmes. Les principes de la transparence, de l'inclusion, de la participation, de l'accès à l'information, de la redevabilité et de l'efficacité sont considérés selon leur pertinence par rapport aux initiatives concernées. Le renforcement de la gouvernance économique est primordial car il consolide, d'une manière significative, l'efficacité des projets et leur viabilité. Le phénomène de la corruption, emblématique des dysfonctionnements du régime passé prévaut encore dans de nombreux aspects de la vie publique en Tunisie, il convient d'y accorder une attention particulière et de contribuer à sa réduction, dans la définition et la mise en œuvre des programmes de la coopération.

## Principes de mise en œuvre

### Analyse du contexte et sensibilité aux conflits:

Les processus de transition sont inévitablement liés à une redistribution des pouvoirs et des ressources entre les différents groupes d'intérêt et les composantes de la société. Cette redistribution souvent indispensable se heurte à des résistances et peut générer des conflits ou exacerber ceux qui existent déjà. En Tunisie ces champs de tension sont 1) le déficit de confiance de nombreux citoyens dans les institutions; 2) la frustration d'une jeunesse éduquée mais mal préparée au marché du travail et privée de perspectives d'emploi, 3) une inégalité dans l'accès aux services et aux ressources et 4) le rôle encore important de groupes d'intérêts opposés à une nouvelle répartition des ressources ou opposés à un agenda démocratique et pluraliste. Une attention particulière est donnée à l'analyse de l'économie politique des domaines d'intervention de la coopération suisse et les instruments de gestion de programme sensible aux conflits systématiquement utilisés.

**Modalités de coopération:** Les partenaires de la coopération suisse sont des institutions publiques, notamment pour le premier objectif de chaque domaine qui aborde la définition des politiques publiques et le renforcement des institutions. Pour les objectifs d'engagement des citoyens, d'appui à la compétitivité et à l'emploi et l'engagement de la diaspora, les partenariats favorisent les organisations non gouvernementales et le secteur privé. En matière de droits à la sécurité, aux services et à la protection humanitaire, les partenariats sont diversifiés entre acteurs étatiques et de la société civile ainsi que les institutions multilatérales. Afin d'améliorer le rayonnement des projets de la coopération suisse, des alliances stratégiques sont privilégiées avec les principaux bailleurs de fonds. Bien qu'articulés en trois domaines, les objectifs ne seront pas poursui-

vis isolément mais les activités identifiées devront contribuer à plusieurs d'entre eux et les synergies seront encouragées. Une attention particulière sera donnée à la visibilité et à la lisibilité de la coopération suisse dans l'idée de redevabilité vis-à-vis des partenaires tunisiens et du contribuable suisse.

**Culture:** Le rôle de la culture dans le processus de transition est reconnu et le programme soutient des initiatives encourageant la liberté et la diversité d'expression, la créativité des jeunes, les opportunités économiques et l'innovation, l'intégration et les échanges entre communautés migrantes et résidentes. Des activités intégrées au programme seront complétées par un Programme culturel Afrique du Nord qui favorisera les échanges entre créateurs et acteurs culturels dans la région.

**Priorités géographiques:** L'identification de la Suisse comme chef de file des bailleurs de fonds dans la région de Kasserine par le gouvernement traduit le choix prioritaire accordé jusqu'ici à cette région. Les régions à l'origine des soulèvements de 2011 restent largement défavorisées et la nouvelle stratégie continuera de contribuer à la réduction de ces disparités. Cela se traduira par une attention particulière aux régions de l'intérieur, notamment la zone des hautes steppes et le sud (Dahar) mais aussi par un appui ciblé sur les zones défavorisées dans les programmes. Un appui important sera aussi accordé à des pôles d'activité économique aptes à entraîner le pays dans une dynamique de croissance.

**Jeunesse:** A l'origine du processus de transition, les jeunes ne sont pas seulement l'objet des activités de la coopération, ils doivent en être autant que possible des acteurs importants et la cible privilégiée de la stratégie de coopération. La place des jeunes ne peut être seulement implicite et des actions spécifiques, impliquant et visant les jeunes seront appuyées dans chaque domaine d'intervention.

Domaine 2 – Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et de Terroir (PAMPAT) – Des agriculteurs de la région de Djebba (figues).

© Ambassade de Suisse en Tunisie



# Chapitre 6

## Gestion et conduite stratégique

### Principes de conduite

**Mise en œuvre et coopération entre institutions suisses:** La stratégie est mise en œuvre par la Direction politique (DP), la Division de la Sécurité humaine (DSH), la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Les instruments de chaque agence seront mis en œuvre de manière concertée et cohérente pour assurer la qualité de la mise en œuvre de la stratégie. Les compétences et le savoir-faire suisses disponibles seront mis à contribution et il sera fait recours à des institutions académiques, des organisations non gouvernementales et des prestataires du secteur privé en mesure de partager et d'offrir leurs compétences au service des objectifs poursuivis par la Suisse en Tunisie.

**Ressources humaines:** L'Ambassade de Suisse en Tunisie dispose d'une division de coopération internationale avec une vingtaine de collaborateurs à Tunis dont quatre expatriés et un bureau localisé à Kasserine avec une douzaine de collaborateurs. La structure actuelle permet la mise en œuvre du programme et la gestion directe de quelques projets, elle devra absorber la mise en œuvre de programmes régionaux et sera évaluée en fonction des besoins effectifs de suivi des activités sur la période de mise en œuvre de la stratégie.

### Conduite stratégique

La mise en œuvre de la stratégie répond aux exigences de gestion des différentes agences de coopération de la Confédération. Afin d'assurer la cohérence du suivi, la réalisation des objectifs est mesurée et documentée dans les rapports annuels établis par l'Ambassade de Suisse à Tunis à l'attention des trois départements impliqués. Ces rapports seront établis sur la base de rapports de suivi des projets mis en œuvre, des visites de terrain effectuées par les collaborateurs de l'Ambassade et d'un dialogue politique et technique mené avec les institutions et partenaires tunisiens. Une attention particulière sera donnée à la contribution de la coopération suisse aux objectifs définis par la Tunisie dans le Plan de Développement Economique et Social

ainsi que la contribution aux résultats obtenus sur les objectifs de développement durable (SDGs) par la Tunisie. Un mécanisme de coordination régulière avec les autorités tunisiennes sous la forme d'un comité de pilotage permet d'assurer la cohérence du portefeuille de projets avec les priorités du PDES et fournit le cadre d'une redevabilité mutuelle vis-à-vis notamment des objectifs du développement durable. Outre des rapports de fin de phase systématiques, des évaluations d'impact seront conduites là où elles permettront de vérifier des hypothèses importantes et de mieux orienter la conduite du programme. Le cadre de résultat présenté en annexe se base sur des indicateurs standardisés définis par la DDC et le SECO et dans la mesure du possible des indicateurs reflétant le PDES. Toutes les valeurs de référence n'ont pas encore pu être établies mais elles seront finalisées au courant de 2017.

La revue du contexte, cruciale dans un processus de transition se base sur la conduite d'exercices de MERV deux fois par an, les rapports politiques et économiques de l'Ambassade, un dialogue politique avec les partenaires et pour les lignes d'action principales, sur des études d'économie politique qui permettront de définir des hypothèses crédibles et des indicateurs fiables pour atteindre les objectifs de la stratégie.

### Gestion financière

L'enveloppe financière prévue pour 2017–2020 se monte à 103.7 millions de francs. Sur la période de quatre ans, la distribution prévue est de 13.4 millions pour le domaine 1 (13%), 75 millions pour le domaine 2 (72%) et 15.3 millions pour le domaine 3 (15%). Ceci correspond à une légère augmentation des moyens pour les domaines 1 et 3 et une diminution relative mais non nominale pour le domaine 2. En faisant abstraction des grands projets d'infrastructure qui absorbent une grande part de l'engagement dans le domaine 2, les fonds seront répartis de manière plus équilibrée entre les trois domaines, afin d'assurer une contribution suffisante aux différents objectifs déclinés dans la stratégie. Ces montants sont indicatifs et doivent être confirmés par le processus budgétaire annuel du parlement suisse.

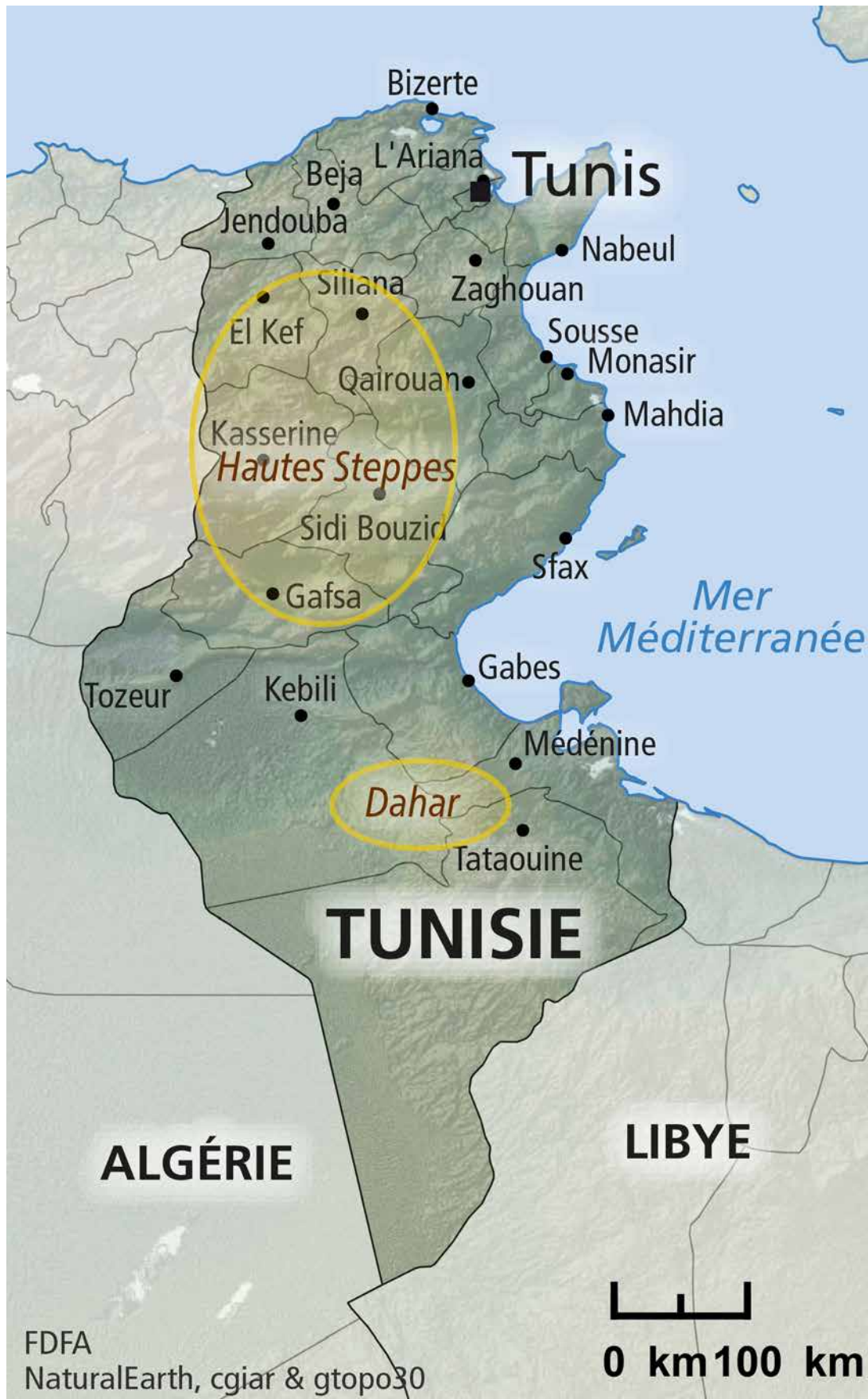




Domaine 2 – Projet Eau  
Kasserine –  
Madame Tunes, une  
des bénéficiaires du  
projet PEK dans la  
région de Kasserine.  
© Ambassade de Suisse en Tunisie

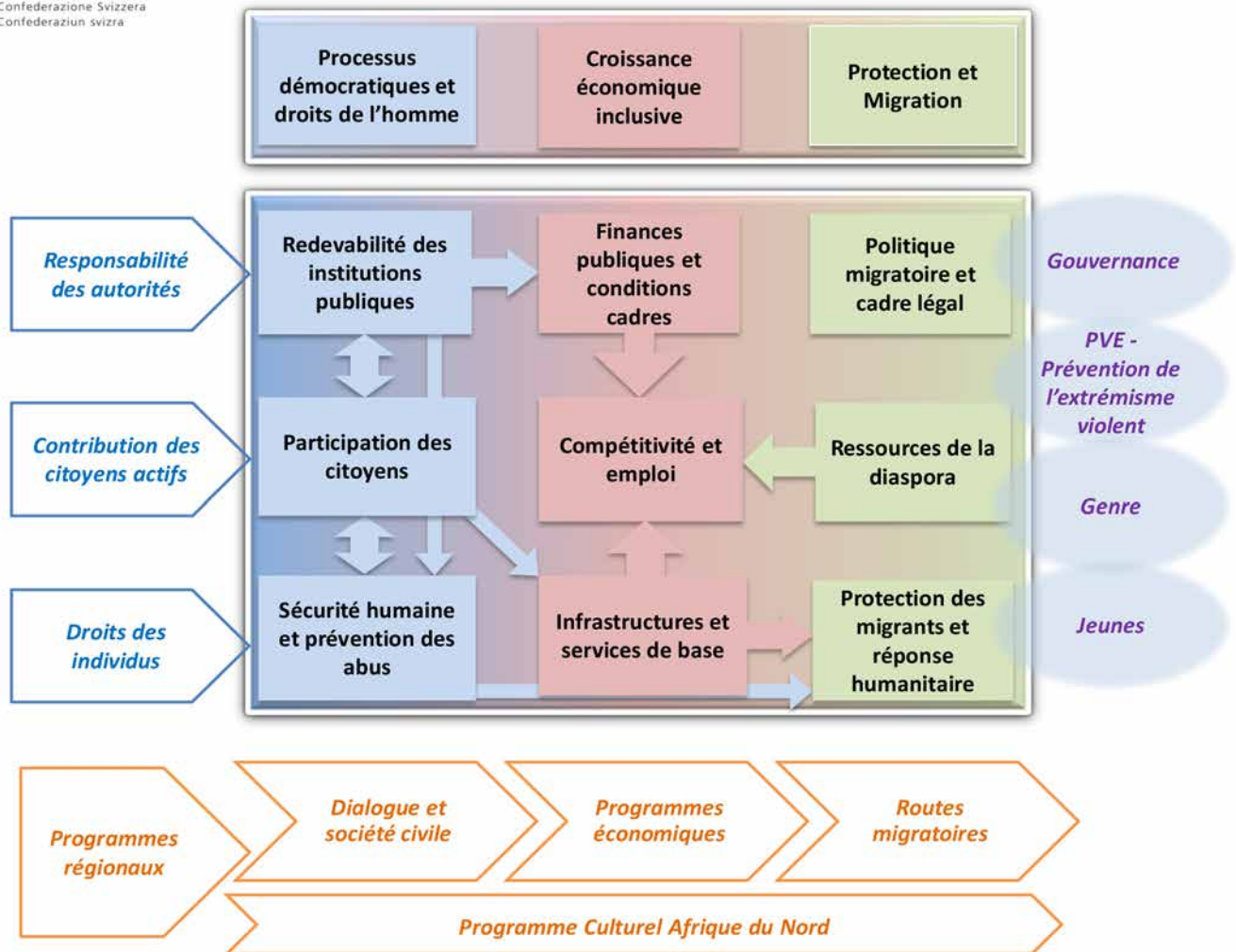
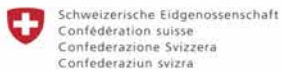


# Annexe 1: Carte Tunisie



Légende°: Les cercles jaunes indiquent des régions mentionnées dans la stratégie

# Annexe 2: Synopsis de la coopération suisse en Tunisie





# Annexe 3: Cadre de résultats

Domaine d'intervention 1: Processus démocratiques et droits de l'homme		
Objectif: Contribuer à la transition démocratique de la Tunisie à travers une redevabilité accrue, la participation des citoyens et le renforcement des droits de l'homme.		
(1) Résultats du portefeuille Suisse	(2) Contribution du programme Suisse	(3) Développement pays
<p><b>Résultat 1.1</b>  <b>La redevabilité et la subsidiarité des institutions publiques sont améliorées.</b></p> <p><i>Indicateurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % des budgets, revenus et marchés publics nationaux et locaux accessibles au public  <i>Base 2016 : à déterminer</i>  <i>Objectif 2020 : à déterminer</i>  <i>Sources : à déterminer</i></li> <li>• Qualité d'informations sur des politiques publiques accessible au public  <i>Base 2016 : à déterminer</i>  <i>Objectif 2020 : à déterminer</i>  <i>Sources : à déterminer (Marsad)</i></li> <li>• % de mise- en-œuvre de décisions d'institutions indépendantes de surveillance et de la justice administrative.  <i>Base 2016 : à déterminer</i>  <i>Objectif 2020 : à déterminer</i>  <i>Sources : à déterminer</i></li> <li>• # de sanctions pour mauvaise utilisation de ressources publiques  <i>Base 2016 : à déterminer</i>  <i>Objectif 2020 : à déterminer</i>  <i>Sources : à déterminer</i></li> </ul>	<p>Si la redevabilité des institutions publiques est améliorée, les institutions publiques sont mieux équipées pour entamer des réformes du secteur public et les services publics servent progressivement mieux les besoins des citoyens.</p> <p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cadre constitutionnel et, en partie, le cadre légal tunisien favorise la redevabilité des institutions publiques envers les citoyens.</li> <li>• Des processus de réforme, telle la décentralisation, présentent des opportunités pour le changement.</li> <li>• Les instances indépendantes de surveillance et de régulation affichent la volonté de remplir leurs mandats.</li> <li>• Le processus de traitement de passé a ouvert une opportunité à moyen et long-terme pour instaurer une redevabilité systémique.</li> <li>• Les capacités de la société civile dans domaine de l'information publique, le monitoring et les propositions de politiques constituent une opportunité pour créer des alliances.</li> </ul>	<p>Les Tunisiens bénéficient d'institutions publiques progressivement plus réceptives aux besoins des citoyens au niveau local et national. Les institutions publiques gèrent activement les disparités régionales. La confiance renforcée du secteur privé dans les institutions améliore l'environnement économique et réduit la corruption.</p> <p><b>Mise en œuvre de la constitution et du cadre légal</b></p> <p><b>Plan de Développement Economique et Social 2016-2020</b></p> <p>Conditions de base</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de l'établissement des institutions constitutionnelles et début du processus de décentralisation</li> <li>• Restauration du rôle de l'Etat et de l'état de droit</li> <li>• Généralisation du monitoring et de l'évaluation de projets publics</li> </ul> <p><b>Domaines souverains : Réforme du système légal et pénitentiaire et du système de sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure indépendance de la justice et facilitation de l'accès à la justice à travers la proximité et la spécialisation</li> <li>• Etablissement d'un réel système de sécurité républicain</li> </ul>

### Risques

- Les plans de réformes ne reflètent pas suffisamment la volonté et les exigences des différents groupes d'intérêt et sont bloqués.
- L'absence d'analyses d'économie politique sectorielles peut mener à l'interruption d'interventions (erreur de cible, mauvaise interprétation d'intérêts).
- Le processus de décentralisation est bloqué et des structures de pouvoir informelles et non-redevables sont renforcées.
- Les rapports de force entre groupes d'intérêts traditionnels et institutions ou organisations réformatrices restent inchangés
- La polarisation de la société civile empêche les domaines de consensus forts pour des réformes.

### Axe 1 : bonne gouvernance, réforme de l'administration et lutte contre la corruption

- Etablissement d'une administration électronique / Open Gov
- Amélioration du classement de la Tunisie dans les indexes de transparence et de corruption
- Production et dissémination de statistiques en accord avec les standards internationaux et l'accès à l'information

### Axe 4 : Comblent les aspirations des régions

- Réforme du cadre institutionnel des communautés locales
- Renforcement des capacités financières et humaines locales
- Utilisation d'indicateurs objectifs et scientifiques pour l'allocation d'investissements publics entre les régions

**SDG 16.3** *Promote the rule of law at the national and international levels and ensure equal access to justice for all*

**SDG 16.5** *Substantially reduce corruption and bribery in all their forms*

**SDG 16.5.1** *Proportion of persons who had at least one contact with a public official and who paid a bribe to a public official, or were asked for a bribe by those public officials, during the previous 12 months*

**SDG 16.6** *Develop effective, accountable and transparent institutions*

**SDG 16.6.1** *Primary government expenditures as a proportion of original approved budget, by sector (or by budget codes or similar)*

**SDG 16.6.2** *Proportion of the population satisfied with their last experience of public services*

## Résultat 1.2

### La participation, notamment des jeunes citoyennes et citoyens est renforcée.

#### Indicateurs

- des bénéficiaires (HIF/l'âge) de programmes visant à réduire les discriminations, la marginalisation et l'exclusion (ARI F1)

Base 2016 : à déterminer

Objectif 2020 : à déterminer

Sources : à créer

- des administrations locales ayant informé # (HIF/l'âge) citoyens de manière transparente, les ayant associés aux processus décisionnels et ayant tenu compte de leurs intérêts dans les plans budgétaires et de développement locaux. Parmi ces administrations, # ont pris de mesures visant spécifiquement une participation équilibrée et une prise en compte des intérêts des femmes et des groupes vulnérables (ARI GO1)

Base 2016 : à déterminer

Objectif 2020 : à déterminer

Sources : à créer

- (HIF/l'âge) de jeunes participant dans des consultations et qualité des suites données

Base 2016 : à déterminer

Objectif 2020 : à déterminer

Sources : à créer

- % de la participation des jeunes dans les élections (candidats et votants)

Base 2016 : à déterminer

Objectif 2020 : à déterminer

Sources : à développer

- % de municipalités adoptant le budget participatif et satisfaction des citoyens

Base 2016 : 12

Objectif 2020 : 50

Sources : à déterminer (Marsad)

Si les citoyens, notamment les jeunes, ont la possibilité de se faire entendre et de voir un résultat de leur engagement, leur confiance dans les institutions publiques est renforcée.

#### Opportunités

- Des événements électoraux pour des assemblées sont prévues, y compris au niveau municipal et régional (nouveau vote indirect) et présentent une opportunité pour l'engagement des citoyens. Les autorités locales sont encouragées par un conditionnement financier d'augmenter la participation des citoyens, ce qui présente une opportunité d'engagement avec les institutions et avec les sociétés civiles concernées.
- Des décisions majeures concernant la gouvernance démocratique doivent être prises dans la période 2017-2020. Des mécanismes de participation et de consultation avec la société civile et des groupes d'intérêt sont prévus dans la législation tunisienne et présentent l'opportunité de leur application et de leur institutionnalisation effective.
- Même si le processus de décentralisation ne verra que son début dans la période 2017-2020, sa préparation présente des opportunités pour instaurer des pratiques participatives au niveau local.

#### Risques

- L'impact de la participation formelle ou organisée est lent / invisible.
- La corruption politique empêche la participation et /ou influence massivement les élections.
- Le processus de décentralisation est bloqué.
- La pression sur la société civile augmente.

Les Tunisiennes et les Tunisiens, en particulier les jeunes, sont une force active dans les décisions publiques et ont une confiance accrue dans les institutions publiques et dans les organisations de la société civile. L'espace de participation est sensiblement augmenté au niveau national et local, à travers des processus démocratiques décisionnels et consultatifs. Les élites sont renouvelées par des processus démocratiques.

#### Mise en œuvre de la constitution et du cadre légal

Notamment les lois, normes et institutions régissant les procédures participatives et consultatives.

#### Plan de Développement Economique et Social 2016-2020

Axe 3 : Développement humain et inclusion sociale

- Augmenter le niveau de participation des jeunes dans l'économie et dans la gestion des affaires publiques
- Encourager l'engagement des jeunes dans les activités citoyennes et de communauté

**SDG 16.7** Ensure responsive, inclusive, participatory and representative decision-making at all levels

**SDG 16.7.1** Proportions of positions (by sex, age, persons with disabilities and population groups) in public institutions (national and local legislatures, public service, and judiciary) compared to national distributions

**SDG 16.7.2** Proportion of population who believe decision-making is inclusive and responsive, by sex, age, disability and population group

**SDG 16.10.2** Number of countries that adopt and implement constitutional, statutory and/or policy guarantees for public access to information



<p><b>Résultat 1.3</b>  <b>La sécurité humaine des citoyennes et des citoyens est améliorée, notamment à travers le respect des droits de l'homme et la prévention de l'extrémisme violent.</b></p> <p><i>Indicateurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• # d'initiatives, politiques et processus politiques élaborés dans le domaine des droits de l'homme (ARI HR1)  Base 2016 : à déterminer  Objectif 2020 : à déterminer  Sources : à créer</li> <li>• # d'institutions publiques ou organisations de la société civile (ONG, syndicats et autres associations) contribuant au dialogue avec le gouvernement au sujet du respect des obligations en matière de droits de l'homme (ARI HR2)  Base 2016 : à déterminer  Objectif 2020 : à déterminer  Sources : à créer</li> <li>• # de personnes (H/F/âge) bénéficiant d'un meilleur respect des droits de l'homme, que ce soit directement ou indirectement (ARI HR3)  Base 2016 : à déterminer  Objectif 2020 : à déterminer  Sources : à créer</li> <li>• # de cas de torture documentés ; # et qualité de mesures de sanction décidés par le judiciaire ; % de sanctions mises en œuvre.  Base 2016 : à déterminer  Objectif 2020 : à déterminer  Sources : à créer</li> <li>• % de preuves judiciaires utilisées dans les procès  Base 2016 : 8000  Objectif 2020 : 1000  Source : à déterminer</li> <li>• # de combattants de groupes violents à l'étranger  Base 2016 : 8000  Objectif 2020 : 1000  Source : à déterminer</li> </ul>	<p>La promotion des droits de l'homme combinée avec des réformes institutionnelles, une redevabilité accrue, y compris pour des abus des droits de l'homme, et une participation des jeunes citoyennes et citoyens accrue renforce le cadre démocratique et contribue à réduire les causes profondes de l'extrémisme violent.</p> <p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Tunisie a ratifié le protocole additionnel de la Convention contre la torture (CAT), dispose d'un cadre légal visant à abolir le crime de la torture et déclare une volonté politique pour le faire.</li> <li>• Une déclaration d'intention bilatérale entre la Tunisie et la Suisse fournit un cadre formel pour l'engagement. Une stratégie de lutte contre le terrorisme est élaborée et comporte un volet de prévention.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La pression sur la société civile augmente.</li> <li>• Une approche outre mesure répressive de la lutte contre le terrorisme cause des effets contraires.</li> <li>• L'adéquation des pratiques des services de sécurité est trop lente pour permettre des résultats tangibles dans la lutte contre la torture.</li> </ul>	<p>Le cadre légal et institutionnel est à même de réduire considérablement le phénomène de la torture et le volet prévention de la stratégie tunisienne de lutte contre le terrorisme permet d'adresser les causes profondes de l'extrémisme violent de manière efficace et proche des besoins des citoyens.</p> <p><b>Obligations internationales : OPCAT, OPICCPR</b></p> <p><b>Mise en œuvre de la constitution et du cadre légal</b></p> <p>Art. 23: L'Etat protège la dignité de l'être humain et son intégrité physique et interdit la torture morale ou physique. Le crime de torture est imprescriptible.</p> <p>Art. 27 : Tout inculpé est présumé innocent jusqu'à l'établissement de sa culpabilité, au cours d'un procès équitable qui lui assure toutes les garanties nécessaires à sa défense en cours de poursuite et lors du procès.</p> <p>Art. 29 : Aucune personne ne peut être arrêtée ou détenue, sauf en cas de flagrant délit ou en vertu d'une décision judiciaire. [...]</p> <p><b>Stratégie nationale de lutte contre le terrorisme</b></p> <p><b>SDG 16.3</b> Promote the rule of law at the national and international levels and ensure equal access to justice for all</p> <p><b>SDG 16.3.1</b> Proportion of victims of violence in the previous 12 months who reported their victimization to competent authorities or other officially recognized conflict resolution mechanisms</p> <p><b>SDG 16.3.2</b> Unsented detainees as a proportion of overall prison population</p> <p><b>SDG 16.A</b> Strengthen relevant national institutions, including through international cooperation, for building capacity at all levels, in particular in developing countries, to prevent violence and combat terrorism and crime</p>
---	--	--

#### **(4) Lignes d'action du programme Suisse**

##### **Résultat 1.1:**

Soutien du processus et des résultats institutionnels de la justice transitionnelle et de la réforme du secteur de sécurité, en vue d'une société réconciliée.

Soutien aux institutions indépendantes de contrôle et de réglementation dans leur capacité d'exercer leurs mandats et de jouer leur rôle de contre-pouvoirs, y compris à travers la provision, la création et l'utilisation d'informations publiques, et à travers la mise en œuvre des processus de consultation entre pouvoirs publics et société civile

##### **Résultat 1.2:**

Soutien des capacités institutionnelles et d'initiatives citoyennes permettant une participation renforcée des jeunes citoyennes et citoyens dans les processus démocratiques et dans les décisions publiques, y compris dans la participation, l'observation et l'évaluation de processus, et dans les décisions publiques au niveau local.

##### **Résultat 1.3:**

Soutien des institutions et de la société civile dans leurs efforts de mettre fin à la torture, y compris à travers le soutien légal et psycho-social des victimes, le plaidoyer, la lutte contre l'impunité et la formation des institutions sécuritaires, judiciaires et de contrôle. Soutien des institutions publiques et de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques de prévention de l'extrémisme violent, y compris à travers un dialogue de haut niveau au sujet de la prévention.

Appui aux initiatives des autorités et de la société civile pour la prévention et la transformation des conflits (cette ligne d'action est menée dans le cadre de programmes régionaux).

**Genre:** Les opportunités pour la promotion de l'égalité des chances entre femmes et hommes est considérée dans la conceptualisation, la planification et dans la présentation des résultats afin d'assurer le renforcement mutuel entre les besoins des deux sexes et les éléments de gouvernance démocratique.

**Gouvernance:** La bonne gouvernance est un objectif transversal et stratégique. Les principes de transparence, redevabilité, participation, état de droit et respect des droits de l'homme sont considérés pour toutes les lignes d'action.

**(5) Ressources:** Les ressources anticipées s'élèvent à CHF 13.4 mio, mises à disposition par les deux agences compétentes (Direction du développement et de la coopération : 9 mio ; Direction politique, Division sécurité humaine : 4.7 mio.).

**(6) Gestion / performance:** Les ressources de la DDC et de la DSH sont combinées afin d'atteindre un résultat optimal entre des interventions en profondeur sur des processus avec une participation de la Confédération comme acteur et des mesures de renforcement institutionnel à moyen et long terme des partenaires tunisiens de l'état et de la société civile. Les interventions en matière de processus démocratiques et de prévention des atteintes aux droits de l'homme devront aussi contribuer à améliorer l'efficacité des mesures prises dans les autres domaines.

## Domaine d'intervention 2: Croissance économique inclusive et emploi

**Objectif:** contribuer à un développement économique inclusif et durable aux niveaux national et local, générateur d'emploi

(1) Résultats du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Développement pays
<p><b>Résultat 2.1</b>  <b>La gestion des finances publiques est renforcée et le climat des affaires est plus attractif.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures visant à améliorer la gestion des finances publiques</li> <li>• Mesures visant à améliorer le développement des capacités</li> <li>• Indicateurs –clés de gestion des dépenses publiques tels que donnés par le cadre du PEFA</li> <li>• Base de référence: Evaluation nationale et évaluations sous-nationales sélectionnées [2015-16]</li> <li>• Amélioration de la valeur cible de certains indicateurs ou piliers, p. ex. transparence ou comptabilité Amélioration des règles et règlements renforçant la compétitivité pour faciliter l'accès au marché</li> <li>• Nombre d'administrations locales ayant bénéficié de ressources budgétaires accrues</li> <li>• Investissements générés</li> </ul>	<p><b>Théorie du changement / Logique de contribution:</b>  <b>Une bonne gestion des finances publiques assure une utilisation efficace des ressources financières rares et contribue à la stabilité macroéconomique. L'amélioration des conditions-cadres encourage les investissements du secteur privé.</b></p> <p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Coopération suisse travaille dans ce domaine avec les institutions multilatérales les plus influentes (FMI et BM)</li> <li>• La nouvelle constitution adoptée en 2014 a des engagements clairs en matière de décentralisation</li> <li>• Un meilleur cadre juridique et administratif contribuera à la formalisation de l'économie.</li> </ul> <p><b>Risques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de capacité de coordination institutionnelle (grand nombre de ministères / administrations impliqués)</li> <li>• Manque de coordination entre les multiples donateurs impliqués</li> <li>• Accès limité par l'insécurité aux zones cibles</li> <li>• Nouveau report des élections locales</li> <li>• Interruption du programme de décentralisation</li> <li>• Catastrophes naturelles et/ou attaques terroristes mettent en péril le processus de gouvernance locale</li> <li>• Instabilité politique minant l'investissement des PME.</li> </ul>	<p><b>Plan de Développement Economique et Social 2016-2020</b>  <b>Axe 1 Bonne gouvernance, réforme de l'administration publique et lutte contre la corruption</b>  <b>Les équilibres financiers sont maîtrisés, les bases de la bonne gouvernance nationale et locale sont établies et l'environnement des affaires est amélioré.</b>  <b>SDG 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</b></p> <p><i>Déficit courant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 8,8% du PIB [2015]</li> <li>• Valeur-cible: 6,4% du PIB [2020]</li> </ul> <p><i>Taux de croissance (PIB)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 1,5% [2011-2015]</li> <li>• Valeur-cible: 5,3% [2020]</li> </ul> <p><i>Indice de Développement régional</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: valeurs courantes [2015]</li> <li>• Valeur-cible: Réduction des disparités entre régions intérieures et régions côtières en moyenne de 30% [2020]</li> </ul> <p><i>Classement dans la facilité de faire des affaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline: 75e position [2015]</li> <li>- Valeur-cible: 50e position [2020]</li> </ul> <p><i>Taux d'investissement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baseline: 18,5% du PIB [2015]</li> <li>- Valeur-cible: 24% du PIB [2020]</li> </ul>



<p><b>Résultat 2.2</b>  <b>Un secteur privé plus compétitif et de meilleures compétences favorisent l'emploi et le revenu des hommes et de femmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3'700 personnes (50% jeunes, 50% femmes) ont accès à des compétences professionnelles améliorées</li> <li>• Augmentation des volumes commerciaux de produits certifiés durablement de Tunisie</li> <li>• Augmentation des exportations de biens et services durables en provenance de Tunisie</li> <li>• Augmentation de la productivité des chaînes de valeur à l'exportation</li> <li>• Pourcentage de producteurs ayant de meilleures conditions de vie</li> <li>• Nombre d'emplois créés et retenus</li> <li>• Nombre de personnes en formation ou en formation continue (entrepreneurs, producteurs, personnel)</li> <li>• Mesures visant à améliorer le développement des capacités</li> <li>• Nombre de personnes et d'entreprises ayant accès à des services financiers</li> </ul>	<p><b>Théorie du changement / Logique de contribution:</b>  L'accroissement de la compétitivité du secteur privé et l'amélioration de l'employabilité sont une contribution importante au développement économique et à l'inclusion sociale, car ils touchent les deux sphères: l'offre et la demande.</p> <p><b>Opportunités:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les interventions prévues sont alignées sur la réforme du système national de formation professionnelle</li> <li>• Quelque 145'000 emplois sont actuellement disponibles en Tunisie en raison de l'insuffisance entre l'offre et la demande.</li> </ul> <p><b>Risques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible taux de croissance économique incapable d'absorber le taux de chômage croissant</li> <li>• L'économie tunisienne dépend de l'économie mondiale</li> <li>• Conflits entre acteurs sur les ressources limitées.</li> </ul>	<p><b>Plan de Développement Economique et Social 2016-2020</b>  <b>Axe 2 D'une économie à bas coûts à un "hub" économique</b>  <b>Un tissu économique plus diversifié avec un contenu élevé en emplois est établi et l'inclusion sociale est assurée</b>  <b>SDG 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>  <b>SDG 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables</b></p> <p><i>Créer environ 380 000 nouveaux emplois</i></p> <p><i>Taux de chômage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 15% [2014]</li> <li>• Valeur-cible: 12,5% [2020]</li> </ul> <p><i>Taux de croissance de la productivité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur-cible: +2,5% [2020]</li> </ul> <p><i>Valeur-ajoutée pour les secteurs d'exportation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 15% [2015]</li> <li>• Valeur-cible: 20% [2020]</li> </ul> <p><i>Revenu per capita</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 8'283 TND [2011-2015]</li> <li>• Valeur-cible: 12'400 TND [2020]</li> </ul> <p><b>Axe 3 Développement humain et inclusion sociale</b></p> <p><i>Taux de pauvreté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 15,5% [2010]</li> <li>• Valeur-cible: 10% [2020]</li> </ul> <p><i>Taux de pauvreté absolue</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 4,6% [2010]</li> <li>• Valeur-cible: 2% [2020]</li> </ul> <p><i>Taux d'activité des femmes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 28,5% [2014]</li> <li>• Valeur-cible: 35% [2020]</li> </ul> <p><i>Accroître la proportion de la population active dans l'économie sociale et solidaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 0,5% de la population active [2016]</li> <li>• Valeur-cible: 1,5% de la population active [2020]</li> </ul>
---	---	--

<p><b>Résultat 2.3</b>  <b>L'accès à des infrastructures et à des services de base respectueux de l'environnement est renforcé dans les régions rurales et urbaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de ménages ayant un accès à l'eau potable dans les zones rurales visées ARI W3 :</li> <li>• Valeur-cible [2020]: 5'250 ménages/ +20%</li> <li>• Nombre d'habitants raccordés au réseau de l'assainissement dans les zones rurales visées ARI W4:  Baseline [2016]: 0  Valeur-cible [2021]: 53'000</li> <li>• Nombre de villes ayant un plan/ des mesures de développement durable intégré : +2 [2020]</li> <li>• Nombre des communes qui assurent un suivi systématique de leur consommation énergétique  Baseline [2016]: 0  Valeur-cible [2021]: 350</li> <li>• Projets d'économie d'énergie au niveau des communes  Valeur-cible [2021]: 10</li> <li>• Nombre de personnes ayant accès à de meilleurs services (de base) (agrégés par sexe et par localisation)</li> <li>• Nombre d'habitants bénéficiant de projets de développement urbain durable</li> <li>• Émissions de gaz à effet de serre économisées ou évitées</li> <li>• Kilowattheures économisés grâce à des mesures d'efficacité énergétique</li> <li>• Investissements verts déclenchés et soutenus.</li> </ul>	<p><b>Théorie du changement / Logique de contribution:</b>  <b>L'accès aux services et infrastructure de base, comme l'eau et la mobilité urbaine, est le fondement du développement durable</b></p> <p><b>Opportunités:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les questions liées à l'environnement sont une priorité pour le gouvernement</li> <li>• L'appui à l'investissement public avec le renforcement des institutions en matière de gestion assure l'efficacité et la viabilité des services fournis.</li> <li>• Avec une population plus sensibilisée, les pressions sur les autorités pour allouer plus de ressources à l'environnement sont accrues.</li> </ul> <p><b>Risques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ressources financières pour la protection de l'environnement sont limitées</li> <li>• La dépendance financière des municipalités envers le gouvernement central</li> <li>• Des conflits entre acteurs sur les ressources limitées.</li> </ul>	<p><b>Plan de Développement Economique et Social 2016-2020</b>  <b>Axe 4 Combler les ambitions des régions</b>  <b>Axe 5 L'économie verte, pilier du développement durable</b>  <b>L'infrastructure est renforcée et les piliers du développement durable sont établis</b>  <b>SDG 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</b>  <b>SDG 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>  <b>SDG 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</b></p> <p><i>Nombre de politiques, lois, stratégies et/ ou programmes relatifs à l'eau adoptés en Tunisie</i></p> <p><i>Taux d'alimentation en eau potable dans les zones rurales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 94% [2015]</li> <li>• Valeur-cible: 96% [2020]</li> </ul> <p><i>Taux de mobilisation des ressources en eau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 93% [2015]</li> <li>• Valeur-cible: 95% [2020]</li> </ul> <p><i>Taux de raccordement au réseau d'assainissement public dans les zones urbaines</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 91% [2015]</li> <li>• Valeur-cible: 92,5% [2020]</li> </ul> <p><i>Taux de réutilisation des eaux usées traitées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 25% [2015]</li> <li>• Valeur-cible: 50% [2020]</li> </ul> <p><i>Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseline: 3% [2014]</li> <li>• Valeur-cible: 12% [2020]</li> </ul> <p><i>Réduction de l'intensité énergétique : 3% par an</i></p>
---	--	--

#### (4) Lignes d'action du programme suisse

##### Résultat 2.1:

- Améliorer la gestion des finances publiques, notamment au niveau local (*lié au résultat 1.1*)
- Simplification/élimination de procédures administratives
- Soutien aux conditions cadres de l'investissement
- Promotion d'un climat d'affaires favorable

##### Résultat 2.2:

- Soutien au développement et à la compétitivité internationale de chaînes de valeur génératrices d'emploi
- Renforcement de l'accessibilité des instruments financiers (*finance digitale, éducation financière et accès au financement pour les femmes*)
- Renforcer l'employabilité par les compétences

##### Résultat 2.3:

- Soutien au développement régional par le renforcement des infrastructures d'eau avec une approche communautaire
- Support au développement urbain intégré
- Fourniture d'un système d'évacuation des eaux usées respectueux de l'environnement dans les régions reculées
- Promotion de l'efficacité énergétique à travers les municipalités

**Genre:** Sur la base d'une analyse approfondie, l'intégration de la dimension genre continue d'être prise en considération dans la planification, la conception, la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur les interventions (avec des données ventilées par sexe, dans la mesure du possible). Les points d'entrée possibles peuvent être résumés comme suit:

- Promouvoir des services financiers inclusifs adaptés aux besoins des femmes et des hommes respectivement / à parts égales.
- Veiller à ce que les services d'infrastructure de base de qualité tiennent compte des besoins des hommes et des femmes de façon égale.

Offrir des opportunités d'emploi et de revenus aux femmes, en particulier aux jeunes femmes, et soutenir en particulier les conditions de travail des femmes et l'amélioration de l'accès aux marchés.

**Gouvernance:** Pour mettre en œuvre un programme transformateur, la coopération suisse s'inscrit dans la gouvernance (transparence, inclusion, participation, mécanismes de responsabilisation, accès à l'information) au niveau des projets et à travers le programme. Les points d'entrée possibles peuvent être résumés comme suit:

- Induire les changements politiques: activités de sensibilisation visant à modifier les comportements individuels ou collectifs.
- Fournir un espace pour le dialogue et soutenir les parties prenantes d'un intervenant plaidant pour les politiques et les normes communautaires des changements à travers les plates-formes et les pilotes.
- Améliorer la gouvernance des systèmes, institutions, organisations et groupes existants.

**(5) Ressources:** Le niveau actuel de financement est maintenu tout au long de la période avec une contribution annuelle du SECO restant à environ CHF 14 millions et une augmentation progressive du financement de la DDC vers des mesures favorisant l'emploi, l'employabilité et le revenu de CHF 4.5 millions à CHF 5.5 millions. Le gouvernement est le principal partenaire du résultat 2.1, les autorités et le secteur privé sont la cible ou le partenaire direct du résultat 2.2 et les autorités locales sont le partenaire privilégié du résultat 2.3.

**(6) Gestion / performance:** Les instruments du SECO et de la DDC seront utilisés là où ils permettent le mieux d'atteindre les objectifs avec des projets de plus grande envergure, contribuant aux objectifs nationaux de la Tunisie. Un effort particulier sera fait pour renforcer la capacité des acteurs tunisiens à gérer les programmes et à mettre en œuvre les réformes.



## Domaine d'intervention 3: Protection et migration

**Objectif:** Atténuer les risques liés à la migration irrégulière en garantissant des pratiques conformes aux standards internationaux, et en protégeant les réfugiés et les migrants vulnérables.

(1) Résultats du portefeuille Suisse	(2) Contribution du programme Suisse	(3) Développement pays
<p><b>Résultat 3.1</b>  <b>La Tunisie dispose des politiques, du cadre juridique et des capacités institutionnelles nécessaires pour une gestion des migrations conforme aux droits</b></p> <p><i>Indicateurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Analyse des textes législatifs et plans d'action relatifs à la migration par rapport à leur respect des Droits de l'Homme et des Droits des Réfugiés.</i>  <i>Baseline : n/a</i>  <i>Valeur-cible: 100% des textes et plans d'action.</i></li> <li>• <i>Intégration des Droits de l'Homme et des Droits des Réfugiés dans les procédures standards pour la gestion des migrants par les gardes-frontières (terrestres et maritimes).</i>  <i>Baseline [2016]: 0 SOPs</i>  <i>Valeur-cible [2020]: 2 SOPs (terrestre &amp; maritime)</i></li> <li>• <i>Pourcentage de réfugiés en Tunisie officiellement protégés par un statut.</i>  <i>Baseline [2016]: 0%</i>  <i>Valeur-cible [2020]: 100%.</i></li> </ul>	<p><b>Théorie du changement:</b>            Si le système juridique en Tunisie inclut une législation sur la migration et l'asile, et si les services de sécurité et les bureaux des migrations connaissent bien les droits de l'homme et les droits des réfugiés ...            ... alors nous pensons que les demandeurs d'asile et les migrants en situation irrégulière en Tunisie sont mieux protégés contre la violence et la répression et peuvent être des acteurs dans la croissance économique du pays ...            ... parce qu'ils ont une identité reconnue et peuvent compter sur des structures de soutien juridique et des services de conseil. Ils sont donc moins enclins à des mauvais traitements arbitraires par les autorités, les particuliers et les employeurs.</p> <p><b>Obstacles potentiels:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La configuration des partenaires en Tunisie est très difficile. Peu d'organisations possèdent les capacités nécessaires pour faire avancer les processus institutionnels et juridiques, et le gouvernement tunisien n'a pas l'expérience de s'engager sur le plan international.</li> <li>• Le développement institutionnel en Tunisie dépend en grande partie d'un gouvernement encore instable et qui porte l'héritage des décennies de la dictature centraliste. Les processus législatifs sont fastidieux et peu fiables.</li> <li>• Enfin, une forte perception de la migration en tant que phénomène lié au terrorisme et à la criminalité peut entraver de nouveaux progrès.</li> </ul>	<p><b>Sustainable Development Goal 10 : Reduce inequality within and among countries.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Target 7: Facilitate orderly, safe, regular and responsible migration and mobility of people, including through the implementation of planned and well-managed migration policies</i></li> </ul> <p><b>Résultat 1 de la Stratégie Nationale Migratoire (Draft): Renforcer la gouvernance en matière de gestion des migrations.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Développement d'un comité inter-ministériel des différents ministères et organes travaillant sur les migrations.</i></li> <li>• <i>Création de 7 groupes de travail sur la migration.</i></li> </ul> <p><b>Résultat 5 de la Stratégie Nationale Migratoire (Draft): Protéger les droits des migrants étrangers et des demandeurs d'asile.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Développement et mise à jour de textes législatifs relatifs à l'immigration et à la protection des droits des migrants.</i></li> <li>• <i>Développement et renforcement institutionnel pour la gestion de l'asile.</i></li> </ul>

<p><b>Résultat 3.2</b>  <b>Les Tunisiens de l'étranger et les retournés s'engagent à soutenir les initiatives de la société civile à travers l'échange pour le développement socio-économique et la promotion de l'investissement en Tunisie.</b></p> <p><i>Indicateurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Taux de satisfaction des Tunisiens en Suisse par rapport aux services de l'OTE. Baseline [2016]: Valeur-cible [2020]: 50% satisfaction</i></li> <li>• <i>Nombre d'initiatives de développement socio-économique ou d'investissement en Tunisie par les Tunisiens à l'étranger.</i></li> <li>• <i>Nombre d'associations actives de Tunisiens en Suisse.</i></li> </ul>	<p><b>Théorie du changement:</b>  Si la diaspora tunisienne en Suisse et dans d'autres pays peut être mobilisée pour soutenir les initiatives locales en Tunisie, pour échanger des savoir-faire et pour promouvoir l'investissement en Tunisie ... les envois de fonds de la diaspora et l'engagement personnel dans les projets de développement socio-économique en Tunisie vont augmenter et les investissements de la diaspora dans le secteur privé tunisien seront plus attrayants et plus efficaces ...</p> <p>... parce que les autorités tunisiennes (notamment l'OTE) acquièrent de l'expérience et apprennent à faciliter les contacts commerciaux et les initiatives de développement avec la diaspora tunisienne à l'étranger et parce que les projets soutenus par l'engagement suisse montrent des résultats concrets et peuvent servir de modèle de projets.</p> <p><b>Obstacles potentiels:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organe gouvernemental chargé des affaires de la diaspora (Office des Tunisiens en Etranger / OTE) a souffert dans le passé d'une image contrastée auprès des Tunisiens de l'étranger qui doit être corrigée.</li> <li>• Les processus de transformation des institutions publiques comme l'OTE peuvent être difficiles et doivent prendre en compte les résistances au changement.</li> <li>• Les associations locales et des organisations de la société civile n'ont pas toujours les capacités à mener des projets et doivent être renforcées.</li> <li>• La sensibilité des questions migratoires aux agendas politiques en Europe rend le financement des activités liées à la diaspora parfois volatile.</li> </ul>	<p><b>Résultat 5.3.2.6 du Plan Stratégique de Développement 2016-2020: Consolidation des relations avec les Tunisiens Résidents à l'Etranger.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Renforcement de la communication économique et promotion du climat des affaires et des opportunités d'investissement en Tunisie.</i></li> </ul> <p><b>Résultat 3 de la Stratégie Nationale Migratoire (Draft): Renforcer la contribution de la migration au développement socio-économique aux niveaux local, régional et national.</b></p>
---	--	---

<p><b>Résultat 3.3</b>  <b>Les organisations internationales et les acteurs de la société civile sont prêts pour un afflux de masse de migrants vulnérables et de réfugiés.</b></p> <p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Fréquence annuelle des réunions de coordination inter agence régionales (sud) et nationales (Tunis)</i>  <i>Baseline [2016]: 10 (sud) et 4 (Tunis)</i>  <i>Valeur-cible [2020]: 12 (sud) et 4 (Tunis)</i></li> <li>• <i>Fréquence annuelle de mise à jour et de validation du plan d'urgence humanitaire avec les partenaires en migration</i>  <i>Baseline [2016]: 0</i>  <i>Valeur-cible [2020]: 4</i></li> <li>• <i>Nombre de centre de réception de migrants en phase avec les normes Sphère</i>  <i>Baseline [2016]: 1 (géré par une ONG)</i>  <i>Valeur-cible [2020]: &gt;2 (gérés par des ONG ou les institutions)</i></li> <li>• <i>Nombre d'ONG / OSC tunisiennes travaillant sur la protection des migrants en Tunisie</i></li> </ul>	<p><b>Théorie du changement :</b>  Si les organisations internationales et de la société civile agissent en coordination et disposent du savoir-faire, de la logistique et des capacités organisationnelles nécessaires pour accueillir les migrants arrivant et les réfugiés ...</p> <p>... les migrants et les réfugiés qui arrivent sont moins susceptibles de souffrir de sous-alimentation et de manque de services de base et ne sont moins susceptibles d'être victime de traite et de trafic...</p> <p>... car ils bénéficient sans délai d'une assistance et de services de sauvetage répondant aux normes internationales et sont individuellement soutenus dans leur retour ou recherche de solutions durables.</p> <p><b>Obstacles potentiels:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'assistance aux migrants et aux réfugiés n'est pas toujours bien acceptée par les autorités tunisiennes et les services de sécurité. Les acteurs humanitaires pourraient donc être étroitement surveillés ou même entravés par les services de sécurités tunisiennes.</li> <li>• Le système humanitaire en Tunisie est très peu développé. De nombreux acteurs travaillent avec des bénévoles. La rotation du personnel est fréquente. Le maintien d'une capacité de réponse est donc un défi majeur.</li> </ul>	<p><b>Résultat 5 de la Stratégie Nationale Migratoire (Draft):</b></p> <p><b>Protéger les droits des migrants étrangers et des demandeurs d'asile.</b></p>
---	---	--

<p><b>(4) Lignes d'action du programme suisse</b></p> <p><b>Résultat 3.1:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux initiatives de renforcement des capacités des partenaires multilatéraux et bilatéraux, et soutien à travers une expertise aux institutions concernés.</li> <li>• Appui institutionnel / logistique aux bureaux gouvernementaux concernés(en synergie avec le résultat 1.2).</li> <li>• Plaidoyer et soutien technique pour la législation sur la migration et l'asile.</li> <li>• Facilitation et coordination des discussions sur les migrations.</li> <li>• Gestion du partenariat migratoire Tuniso-Suisse et des accords y relatifs (i.e. échange de jeunes professionnels).</li> </ul> <p><b>Résultat 3.2:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion des investissements de la diaspora et appui aux initiatives de développement par les Tunisiens résidants en Suisse (en synergie avec le résultat 2.2).</li> <li>• Coordination avec les programmes de réintégration de l'OIM et d'autres partenaires internationaux et du gouvernement.</li> <li>• Coordination avec d'autres programmes relatifs à la diaspora tunisienne, p.ex. UE FFU, France, Allemagne etc.</li> </ul> <p><b>Résultat 3.3:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux migrants vulnérables bloqués en Tunisie avec / sans statut de réfugié.</li> <li>• La protection juridique et le conseil des migrants en situation irrégulière en Tunisie.</li> <li>• Préparation d'urgence par les acteurs humanitaires pour les arrivées de réfugiés, de migrants vulnérables et des rescapés de mer.</li> <li>• Renforcement des capacités et développement organisationnel des acteurs humanitaires clés en Tunisie (p.ex. CRT).</li> <li>• Appui aux mécanismes de coordination humanitaire à Tunis et près de la frontière libyenne.</li> </ul> <p><b>Genre:</b>  Sur la base d'une analyse approfondie, l'intégration de la dimension genre continuera d'être prise en considération dans la planification, la conception, la mise en œuvre des interventions (avec des données ventilées par sexe, dans la mesure du possible). Les points d'entrée possibles peuvent être résumés comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éliminer toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles migrantes, y compris la traite et l'exploitation sexuelle.</li> </ul> <p>Soutenir l'intégration socio-économique des ménages dirigés par des femmes parmi les migrants.</p>
---



**(5) Ressources et partenariats:**

La dotation budgétaire devrait se maintenir autour de 10% avec un financement annuel stable du SEM (CHF 0.7 Mio), et de la DDC Coopération Sud (CHF 1 Mio) et Aide Humanitaire (0.55 Mio). Les fonds supplémentaires de la DDC Coopération Globale (Migration et développement) ne sont pas inclus mais leurs activités bénéficiant à la Tunisie compléteront l'effort.

Le niveau actuel de financement demeurera inchangé, bien que l'équilibre entre le fonds humanitaire et le fonds de développement puisse évoluer en fonction de l'équilibre entre les résultats 3.1 et 3.2 d'une part et 3.3 d'autre part, selon les scénarios présentés dans l'annexe. Les principaux partenaires internationaux sont l'IFCR/CRT, CICR, UNHCR, OIM et les partenaires institutionnels sont: le Ministère des Affaires Sociales, notamment l'Office des Tunisiens à l'Étranger, le Ministère des Affaires Étrangères, notamment les Bureaux du Secrétariat d'État à l'Immigration et des Tunisiens à l'étranger), et le Ministère de l'Intérieur. La coordination avec d'autres donateurs est activement recherchée et - dans l'absence de structures de coordination déjà existantes - représentait une ligne d'action importante du programme suisse.

**(6) Gestion / performance:** Les interventions seront menées par le SEM, la DDC et la DSH en fonction des objectifs poursuivis. Le renforcement des capacités locales est une priorité pour la mise en œuvre des programmes et la mise en œuvre des réformes. Des partenaires institutionnels internationaux, gouvernementaux et de la société civile seront chargés de la réalisation des programmes et renforcés là où cela sera nécessaire

# Annexe 4: Scénarios et ajustements du programme

Scénario Tunisie 2030			
	Démocratisation linéaire	Progrès lent et fragile	Echec du modèle
Politique	La stabilité institutionnelle telle que garantie par la constitution est renforcée. En particulier, le processus de <b>décentralisation</b> est bien engagé. Les événements électoraux aux niveaux national et local voient une participation substantielle, en particulier par des jeunes citoyens. Les décisions de politiques publiques sont en général influencées par des consultations et le cycle du renouvellement des élites politiques réussit au niveau national et local. Les violations des <b>droits de l'homme</b> sont exceptionnelles.	Les réformes du secteur public sont partielles et manquent de volonté politique. Les résultats des consultations sur des politiques publiques ne sont pas considérés. Les élections sont organisées et les résultats acceptés. Cependant, la participation est basse. L'élite politique est vieillissante et détachée des réalités. Des dynasties sont observées au niveau local ou national. Les <b>droits de l'homme</b> sont ponctuellement mieux respectés. L'influence politique des services de sécurité augmente. Les <b>médias</b> et <b>société civile</b> sont sous une pression accrue.	La <b>stabilité institutionnelle</b> est mise en péril par le non-respect des garanties constitutionnelles. A la surface, les procédures démocratiques sont maintenues, mais les élections ne sont pas compétitives et manquent d'intégrité. Les réformes institutionnelles sont bloquées, y compris la décentralisation. Les <b>médias</b> et la <b>société civile</b> sont sous une forte pression et la politique est largement absente du domaine public. Les décisions politiques sont prises par une élite et peuvent être erratiques. Les <b>droits de l'homme</b> sont violés systématiquement.
Economique	Les <b>politiques économiques</b> (y compris multilatérales) sont négociées en vue d'un consensus politique. L' <b>industrie</b> profite aux régions marginalisées. Les <b>finances publiques</b> sont basées sur des résultats et des réformes structurelles sont bien engagées. Les <b>ressources naturelles</b> sont gérées de manière transparente et efficace. L'environnement des affaires amélioré mène à davantage <b>d'investissements</b> . L'économie informelle, en particulier le commerce transfrontalier, est organisé et progressivement formalisé et imposable. La Tunisie est mieux intégrée dans l'économie globale et des régimes de libre-échange régionaux ont commencé.	Les <b>politiques économiques</b> sont ponctuellement réformées. Cependant, les réformes, y compris celles issues d'accords multilatéraux, ne sont ni consultées, ni mis en œuvre. Les politiques économiques profitent aux élites et n'adressent pas les disparités régionales. La réforme des <b>finances publiques</b> est superficielle et la gestion des <b>ressources naturelles</b> n'est pas transparente. L'économie est peu attractive pour des <b>investissements</b> et la corruption est répandue. L'économie informelle n'est pas organisée et son contrôle est inconsistant. Les finances publiques se maintiennent grâce à l'aide internationale, liée à des conditions qui ne sont souvent pas mises en œuvre.	Des <b>réformes économiques</b> sérieuses ne sont pas mises en œuvre, l'économie profite aux élites établies et les disparités régionales sont renforcées. L' <b>industrie</b> n'est pas compétitive et l'économie ne crée pas d'emplois nouveaux. Les investissements sont bas, avec un désinvestissement croissant. La corruption est systématique. La gestion des finances publiques est rigide. Le <b>commerce transfrontalier informel</b> est contrôlé par des grands acteurs de l'économie, parfois lié au crime organisé, réduisant les retombées locales et menant à des conflits. La <b>défaillance financière</b> est atteinte, tandis que l'aide internationale reste ponctuelle et liée à des conditions politiques opaques.
Social	Les <b>emplois</b> sont mieux rémunérés. Les finances publiques permettent de <b>meilleurs services</b> dans les régions intérieures. L'éducation renforce l' <b>employabilité</b> des jeunes. La protection sociale couvre tous les citoyens vulnérables. La réintégration de <b>djihadistes</b> réussit. Cette situation favorise le retour progressif de <b>Tunisiens à l'étranger</b> .	La fuite de cerveaux est substantielle. Des troubles sociaux sont répandus, en partie à cause de la <b>protection sociale déséquilibrée</b> . L'intégration sociale de <b>combattants djihadistes</b> est superficielle et accompagnée de répression policière. La pression sur les Tunisiens à l'étranger de contribuer au bien-être de leurs familles en Tunisie augmente.	La concurrence accrue pour les ressources mène à des mouvements sociaux armés et à des conflits armés entre des clans. Le système de <b>protection sociale</b> est incapable de répondre à la demande. L' <b>extrémisme violent</b> progresse. . La pression économique et sociale, ainsi que des difficultés à répondre au stress environnemental, mène à une émigration renforcée.

<b>Sécurité</b>	<b>La Tunisie est un facteur de stabilité régionale.</b> Ces politiques étrangères et de sécurité réussissent à sécuriser le pays des effets causés par des crises régionales. Les crises migratoires sont gérées et des politiques de prévention sont en place. Les menaces terroristes sont adressées dans le respect des droits de l'homme.	Des cellules dormantes continuent à croître et des attaques terroristes isolées ont lieu. <b>La Tunisie souffre des conséquences de l'instabilité régionale.</b> Les flux migratoires sont contrôlés de manière aléatoire. Des djihadistes Tunisiens reviennent de l'étranger et maintiennent le risque d'actions terroristes à un niveau élevé.	Dans les régions intérieures, la violence armée augmente, y compris les attaques terroristes et les confrontations avec des djihadistes. Les services de sécurité opèrent sans contrôle et ignorent des principes de protection. La migration, notamment sub-saharienne, est incontrôlée. <b>La Tunisie est fortement vulnérable aux crises régionales et transfrontalières.</b>
<b>Environnement</b>	Les institutions publiques préviennent et gèrent les effets attendus du changement climatique et de catastrophes naturelles. Des mesures d'atténuation sont appliquées.	Les effets du changement climatique et des catastrophes naturelles frappent le pays largement sans préparation et mènent à des interruptions sensibles de services publics et à la réduction de la production agricole. Recours progressif à l'assistance alimentaire internationale.	Le pays est incapable de gérer les effets du changement climatique et de catastrophes naturelles. Des interruptions significatives de services publics (eau, électricité, nourriture) surviennent. La production agricole diminue fortement. Assistance alimentaire internationale systématique.

### Mécanismes d'adaptation:

Dans le scénario « Démocratisation linéaire », la stratégie de sortie devra être préparée à l'horizon de 2025, sauf pour le SECO. Ceci nécessite une préparation sérieuse de la reprise par les partenaires locaux des interventions du programme.

Dans le scénario « Echec du modèle », des adaptations seront nécessaires au niveau des partenaires et au niveau des lignes d'intervention. Un soutien renforcé d'acteurs de la société civile capables d'engager des institutions de l'Etat particulièrement intéressés aux réformes (champions). La logique d'intervention sera donc progressivement régie par les opportunités plutôt que par la cohérence des réformes tunisiennes avec la stratégie suisse. Eventuellement, une stratégie de sortie en phases, selon les instruments de coopération déployés, DSH et AH pouvant outrepasser la durée de la stratégie.

Le scénario « Processus lent et fragile » implique un appui suivi et nécessaire au-delà de 2020, mais il ne pourra pas être soutenu au-delà de 15 ans. A long terme, un tel scénario glisse vers l'échec ou, si les efforts d'appui à la transition en Tunisie et de l'extérieur sont consistants, à un succès graduel des réformes. Dans les deux cas, un processus de désengagement devra être envisagé au-delà de 2030. Ce scénario verra un engagement renforcé notamment des instruments DDC et une diminution des instruments DSH et AH.

Tous les scénarios sont influencés par des événements externes comme le prix du pétrole, des crises économiques globales, les politiques européennes de migration, des interactions géopolitiques et développements dans des pays de la région et dans le voisinage.

### Indicateurs:

Les indicateurs suivants seront observés, ils servent de mise en garde et de signaux d'alerte permettant de déterminer une déviation du scénario en cours.

<b>Evolution de l'investissement direct</b> Renseigne sur la confiance du secteur privé dans les politiques économiques et leur mise en œuvre	<b>Evolution de la dette publique</b> Renseigne sur la capacité de l'Etat à éviter la mise en défaut	<b>Nombre de migrants</b> Informe sur l'attractivité de la Tunisie (destination), la gestion de la migration (transit), la confiance des Tunisiens (départ).	<b>Taux de pauvreté extrême</b> Renseigne sur les capacités à réduire les inégalités.
<b>Taux de fiscalisation</b> Renseigne sur la capacité à réduire le secteur informel	<b>Développement humain régional</b> Renseigne sur la capacité à réduire les disparités régionales	<b>Participation des jeunes aux élections</b> Renseigne sur la confiance des jeunes dans les institutions.	<b>Nombre de touristes</b> Renseigne sur la confiance des touristes dans la sécurité.



<b>Fréquence des attaques terroristes</b> Renseigne sur les capacités de résolution de conflit.	<b>Nombre de détentions provisoires</b> Renseigne sur la mise en œuvre des garanties constitutionnelles.	<b>Pratiques agricoles économes en eau</b> Renseigne sur la capacité à faire face aux défis environnementaux	<b>Fréquence des coupures d'électricité</b> Renseigne sur la capacité à maintenir les services de base
--	---	---	---

<b>Indexes comparatifs de référence pour la transition</b>		
Freedom House Freedom in the World <i>Base 2017 : 2.0 (free)</i> <i>Objectif 2020 : 2.0 (free)</i> Fragile State Index <i>Base 2016 : 74.6 (elevated warning)</i> <i>Objectif 2020 : 70 (warning)</i> World Press Freedom Index <i>Base 2016 : 31.6 (problematic)</i> <i>Objectif 2020 : fairly good</i>	Corruption Perception Index <i>Base 2016 : 41/100</i> <i>Objectif 2020 : 50/100 (cleaner)</i> Bertelsmann Transformation Index : Management Index <i>Base 2016 : 5.29 (moderate)</i> <i>Objectif 2020 : good</i> Bertelsmann Transformation Index: Status Index <i>Base 2016 : 6.15 (limited)</i> <i>Objectif 2020 : advanced</i>	<i>Economist Intelligence Unit's Democracy Index</i> <i>Base 2016 : 6.40 (flawed democracy)</i> <i>Objectif 2020 : 7.00 (flawed democracy)</i> WJP Rule of Law Index <i>Base 2016 : 0.53</i> <i>Objectif 2020 : 0.6</i>

# Annexe 5: Planification financière

Allocations budgétisées par acteur/source de fonds (en millions de CHF)

Acteur/source de fonds	2017	2018	2019	2020	Total 2017–2020	% Total 2017–2020
DDC Fonds Développement	6.500	7.900	8.800	9.800	33.000	32%
DDC Fonds Humanitaire	1.050	1.050	1.050	1.050	4.200	4%
DDC Programme global migration et développement	1.000	1.000	1.000	1.000	4.000	4%
DSH	1.175	1.175	1.175	1.175	4.700	4.5%
SECO	13.000	14.000	14.000	14.000	55.000	53%
SEM	0.700	0.700	0.700	0.700	2.800	2.5%
<b>Total</b>	<b>23.425</b>	<b>25.825</b>	<b>26.725</b>	<b>27.725</b>	<b>103.700</b>	<b>100%</b>

Allocations budgétisés par domaine (en millions de CHF)

Domaines d'intervention	2017–2020 en CHF	2017–2020 en %	Commentaires:  Tous les chiffres sont indicatifs et sujets à l'approbation des allocations annuelles.  Les chiffres SECO se réfèrent à une répartition des engagements sur la période.
Domaine 1: Processus démocratiques et droits de l'homme	13.400	13%	
Domaine 2: Croissance économique inclusive et emploi	75.000	72%	
Domaine 3: Protection et Migration	15.300	15%	
<b>Total</b>	<b>103.700</b>	<b>100%</b>	





## Impressum

Edition :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE  
Direction du développement et de la coopération DDC

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR  
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Département fédéral des affaires étrangères DFAE  
Direction politique DP

Département fédéral de justice et police DFJP  
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Photo page de couverture:

© Emna Fetni, projet Left Behind, International Center for Transitional Justice (ICTJ)

Mise en page :

Communication visuel DFAE, Bern

Commandes :

[www.ddc.admin.ch/publications](http://www.ddc.admin.ch/publications)

Contact spécialisé :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE  
Direction du développement et de la coopération DDC  
Afrique australe, Afrique de l'Est et du Nord, Territoire palestinien occupé  
Tél. +41 58 462 34 75, Fax +41 58 464 16 91  
[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR  
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO  
Coopération et développement économiques  
Holzikofenweg 36, 3003 Berne  
Tél. +41 (0)58 464 09 10  
Courriel : [info.cooperation@seco.admin.ch](mailto:info.cooperation@seco.admin.ch)  
[www.seco-cooperation.admin.ch](http://www.seco-cooperation.admin.ch)

Département fédéral des affaires étrangères DFAE  
Direction politique DP  
Division Sécurité humaine  
Bundesgasse 32, 3003 Berne  
Tél. +41 58 462 30 50  
Courriel : [pd-ams@eda.admin.ch](mailto:pd-ams@eda.admin.ch)  
[www.dfae.admin.ch](http://www.dfae.admin.ch)

Département fédéral de justice et police DFJP  
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM  
Domaine de direction Coopération internationale  
Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern  
Courriel : +41 58 465 01 68, Fax +41 58 465 92 38  
[www.sem.admin.ch](http://www.sem.admin.ch)

Cette publication peut être téléchargée sous [www.ddc.admin.ch/publications](http://www.ddc.admin.ch/publications)

Berne, 2017, © SDC